

Procès-verbal

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Le mardi 24 mars 2015
À 20 h 30 – Salle l'Amphi
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
BALLEE	MERSCH	Emmanuel
BALLEE	HUBERT	Sébastien
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	AVALLART	Pierre
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	HERBERT	Christian
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	PERTHUE	Evelyne
GREZ EN BOUERE	GAUDIN	Joseph
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTE	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis

LE BURET	PENNEL	Ludovic
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	MONNERET	Françoise
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
PREAUX	RAGAIN	Roland
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNE	Cécile

Étaient absents excusés : Messieurs Chauveau Jacky, Foucault Roland, Buchot André, Madame Morand Marie-Claude,

Était absent : Monsieur Lochu Gérard

Assistaient également à la séance :

Norbert Bouvet, Conseiller Général
Sylvie Landelle - DGS

Ordre du jour

- Procès-verbal de la séance du 24 février 2015,
- Rapports budgétaires commission Tourisme,
- Rapports budgétaires commission énergies et développement durable,
- Rapports budgétaires commission collecte, traitement et prévention des déchets,
- Rapport budgétaires Bureau-Administration Générale
- Finances vote du budget primitif et des taux 2015

Dossier N°1 – Procès-verbal séance du 24 février 2015

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la séance 24 février 2015.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les membres du Conseil Communautaire présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Dossier N°2 – Rapports budgétaires commission Tourisme

Didier Gendron, Vice-président en charge de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission tourisme.

ACTIONS : Sites d'hébergements touristique intercommunaux

A – Ambition du programme

- Gérer un volume de lits touristiques minimum sur le territoire permettant de créer une offre touristique conséquente à l'échelle départementale, maintenir une dynamique d'animation et accroître l'activité économique.

B - OBJECTIFS POUR 2015

- Asseoir l'offre d'hébergement en mobil-homes et préparer "l'après chantier LGV"
- Développer l'organisation et l'attractivité de la base de loisirs par une réflexion en interne
- Dynamiser la fréquentation des sites d'hébergement par une politique de communication et de commercialisation en phase avec les évolutions des attentes 'clientèle'
- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
- Donner les moyens humains et matériels à chaque structures afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Programme d'entretien et d'équipement des structures
- Le vote des tarifs des différentes prestations des sites (hébergement, activités, animations)

Rapport II - 01

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

Fréquentation des hébergements et Chiffre d'affaire de la base

L'année 2014 s'est caractérisée par :

Une fréquentation importante des 2 types d'hébergements (chalets et mobil homes) liée à l'accueil des ouvriers de la LGV.

Comme en 2013, le taux d'occupation reste fort, avec un basculement de l'offre chalets vers l'offre mobil homes, et une perte d'activité sur le camping.

Taux d'occupation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
chalets	23%	22%	33%	48%	42%	42%	52%	61%	72%	60%
Mobil homes									45%	58%
Camping	21%	15%	9%	7%	9%	6%	9%	15%	32%	11%

Une année encourageante pour les mobil homes, avec un taux d'occupation de 58 % sur l'année, et un chiffre d'affaires de 6 010 € annuel par mobil home, au-delà de l'objectif financier fixé (5 100 €).

A noter que la clientèle touristique représente 30 % de la clientèle sur l'année, mais 47 % sur la période avril à août.

	Réalisé 2012	Réalisé 2013	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015
	118 553,49 €	180 001,68 €	173 300,00 €	158 906,48 €	132 750,00 €
Total prestation "Hébergement" (HT)	98 138,20 €	153 648,83 €	147 500,00 €	140 940,58 €	112 000,00 €
Bungalows	72 794,22 €	74 852,41 €	70 000,00 €	67 523,26 €	50 000,00 €
Mobilhomes		37 515,18 €	45 000,00 €	43 823,81 €	40 000,00 €
CAMPING	22 275,64 €	31 301,38 €	25 000,00 €	22 852,63 €	15 000,00 €
Rbt frais	3 068,34 €	9 979,86 €	7 500,00 €	6 740,88 €	7 000,00 €

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

Tarifs des prestations d'activités

Les tarifs ayant été ré évalués en 2014, en misant sur une augmentation de l'inflation de 2%, prévision qui s'est révélée fautive, il est proposé de conserver les tarifs 2014 pour l'ensemble des tarifs des prestations d'activités et de cafétéria proposé par la base de loisirs.

Personnels

Comme les années précédentes, il sera fait appel à des personnels saisonniers pour assurer la saison (accueil, cafétéria et entretien des locaux et du site) au côté de Carole Alvarez, permanente.

Un surveillant de bain sera recruté pour l'été.

Les agents du service technique interviennent sur l'entretien des espaces verts, base de loisirs, camping et bungalows, swingolf et chemin piétonnier « La Chesnaie-Meslay-du-Maine ».

SwinGolf

En 2014, le club a rencontré quelques difficultés de gouvernance qui ont conduit la communauté de communes conjointement avec la municipalité de Meslay-du-Maine à alerter les élus du club.

En 2015, il conviendra de travailler à la remise en place d'une convention de gestion du site entre la collectivité et le nouveau bureau du club.

Il n'est pas envisagé de travaux ou d'aménagements complémentaires du site pour 2015

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

Voile

En 2011, la convention a été dénoncée par courrier en date du 16 mai 2011.

En 2014, l'association a cédé la quasi-totalité de son matériel à un club de voile de la région. Seuls quelques matériels restent stockés pour l'instant.

Achat et investissements 2015

Opération n°11 - **Pour les besoins de fonctionnement de la base, il est proposé de provisionner 2350 € pour l'achat d'une caisse enregistreuse et d'une machine à laver, ce matériel arrivant en fin de vie.**

Opération n°34 – En matière de réhabilitation de bâtiments, **il est proposé, pour 2015 et après l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet A3 architecture,**

- de surseoir aux travaux des bâtiments nautiques
- de procéder aux travaux de l'espace cafétéria pour 33570 €

Opération n°46 – Parcours pêche famille.

En 2013, il avait été proposé de labéliser le plan d'eau de la Chesnaie "Parcours pêche famille. Des aménagement de pontons, de linéaires sécurisés et d'un abri pêcheur ont été réalisés.

Cet investissement s'est fait conjointement avec la fédération départementale de la pêche (50%) dans le cadre de la labélisation du site. Les travaux ont été terminés en 2014. l'abri pêcheur sera payé sur 2015. Le bilan de l'opération se solde à 12325 € pour la communauté de communes.

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

Opération n°13 – Aire d'accueil camping car

La deuxième phase de cette labélisation est composée de l'aménagement d'un espace d'accueil dédié aux camping –cars proche de l'actuelle aire de service(travaux réalisés en régie) pour 6918 €

Opération n°50 - Parcours permanent d'orientation

En 2014, la fédération départementale de course d'orientation a accompagné la communauté de communes dans la mise en place d'un parcours d'orientation permanent. Ce parcours est aujourd'hui implanté.

Opération n° 51 - Sanitaires camping

L'offre d'hébergement en mobil homes a donné une nouvelle visibilité au camping de la Chesnaie, attirant une nouvelle clientèle de vacanciers, non seulement pour les hébergements en dur, mais aussi de campeurs et caravaniers traditionnels.

Si le site est très apprécié, les critiques concernant la vétusté des sanitaires sont nombreuses.

Une rénovation totale des sanitaires (bloc du haut) passerait sans doute par une reconstruction complète. A noter que la mise aux normes de ce bâtiment, nécessaire , est de l'ordre de 8 000 €.

Cette reconstruction du sanitaire pourrait bénéficier de subvention Région à hauteur de 30 %. il est proposé de faire réaliser une étude par un cabinet d'architecte (12000 €) afin d'avoir une idée précise sur un coût de réalisation.

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE

Opération n° 52 – Achat d'un terrain

Le propriétaire de la parcelle cadastrée 152 B 205, située sur la base de loisirs souhaite, au sud ouest du plan d'eau souhaite vendre son bien. La communauté de communes se propose de l'acquérir. Cet espace contribuera à créer une entité foncière cohérente sur le site. Surface : 69a 72ca . Coût : 3000 € auxquels il convient d'ajouter les frais de notaire.



BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA BASE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

		sma	Espace 'Loisirs'	Camping	Chalets	swin	Total
2010	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	8 899,05	98 597,49	26 819,69	39 618,51	23 345,97	197 280,70
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	3 723,00	43 711,50	9 673,34	51 627,32	0,00	108 735,16
	Rembt Capital		3 522,34		14 801,25	8 393,30	26 716,89
	BILAN FONCTIONNEMENT	-5 176,05	-58 408,33	-17 146,35	-2 792,44	-31 739,27	-115 262,43
2011	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 481,72	94 454,49	25 020,95	32 314,73	16 624,35	172 896,24
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	2 057,10	24 497,88	12 285,30	58 450,09	0,00	97 290,37
	Rembt Capital		3 489,49				3 489,49
	BILAN FONCTIONNEMENT	-2 424,62	-73 446,10	-12 735,65	26 135,36	-16 624,35	-79 095,36
				13 399,71			
2014	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT		102 403,00	80 384,05		20 224,09	203 011,14
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT		31 543,44	141 490,53			173 033,97
	Rembt Capital		3 625,56				3 625,56
	BILAN FONCTIONNEMENT		-74 485,12	61 106,48		-20 224,09	-33 602,73

Rapport II - 02

VILLAGE VACANCES NATURE ET JARDIN À BOUÈRE

Bilan et statistiques de fréquentation

Avec un taux d'occupation de 62% pour 5390 nuitées, la fréquentation du village reste stable par rapport à 2013, bénéficiant toujours de la venue des ouvriers de la LGV. Le chiffre d'affaires de 72700 € est en augmentation de 4%. La clientèle ouvrière représente 63% de nos locations, contre 37% de clientèle vacancière.

Pour autant, la politique de commercialisation sur Internet, et les opérations de ventes de dernière minute continuent à porter leurs fruits.

Personnel

En 2014, Christophe Charrier a intégré le service « prévention déchets » pour 50% de son temps de travail à compter du 1er septembre, en tant que "préventionniste déchets". Cette disposition a pour vocation d'être pérennisée pour les années à venir.

Afin de pouvoir continuer à entretenir le site de Bouère, les mesures suivantes ont été prises:

1 / Rythme de travail de Christophe Charrier: 1 jour sur le village en hiver, pour 4 jours de prévention déchets, s'inversant l'été.

2 / Prestation Clientèle : Diminution des surfaces dite pédagogiques "cultivées"

3 / Site : Optimisation des surfaces à entretenir (remise en gazon de zones, suppression de haies décoratives)

Intervention extérieure pour taille de haie

Intervention du service technique "espaces verts" pour entretien courant (allées et circulations, gros œuvre)

La synergie la Chesnaie-Bouère fonctionne correctement. L'intervention de Cécile sur le site de La Chesnaie a représenté près de 190 heures, compensée en partie par l'intervention de Carole (La Chesnaie) sur Bouère pour environ 50 heures

VILLAGE VACANCES NATURE ET JARDIN À BOUÈRE

A noter que Cécile LARDEUX sera en congé maternité au printemps et cet été. Des solutions de remplacement sont envisagées, en relation avec les besoins effectifs du site (la clientèle ouvrière se gère plus facilement)

En été, un poste de saisonnier d'hôtesse d'accueil avec une part d'intervention dans le jardin (arrosage...) apporte le soutien nécessaire.

En 2014, Christophe CHARRIER a été missionné, par convention avec le conseil général sur des interventions extérieures relatives à des démonstrations de paillage et de compostage. Au total, 10 interventions ont été réalisées, représentant une recette de 4211,14 € - (Recette 2013 : 1 585,00 €.)

Ce dispositif devrait être reconduit en 2015. Une nouvelle convention devra être signée avec le Conseil Général ainsi qu'avec toute collectivité ou association souhaitant une intervention.

Il est proposé de conserver les tarifs d'interventions extérieures établis en 2014 :

Forfait intervention (2h00)	: 200 €
Frais de déplacement	: 0.32 € / km + temps
Frais de préparation / extension intervention / voyage	: 55 € / heure

Investissements, aménagements et entretien des équipements

Opération n°17 : Acquisition de matériel

Pour 2015, afin de rendre fonctionnel l'espace cuisine et améliorer l'espace salle d'animation, il est envisagé l'achat d'un lave-vaisselle, d'un plan de travail sur le meuble et d'une crédence sur le mur, l'achat de claustra pour cacher les tables et les chaises pour 1050 €

Opération n°53 Terrasses

Les terrasses des chalets sont très détériorées (carrelages décollés) les dalles bétons est et ouest des chalets se délitent. Les services techniques ont fait évaluer à une entreprise le coût d'une opération de rénovation. Les travaux de stabilisation des dalles de reprise des terrasses sont évalués à 3 000 € par chalet soit un montant global de 33000 €.

Rapport II - 03

CAMPING INTERCOMMUNAL À VILLIERS CHARLEMAGNE

Bilan et statistiques de fréquentation

6165 nuitées réalisées en 2015. Un taux d'occupation de 63,8% et un chiffre d'affaires de 33400 € stable par rapport à 2013, le poids de l'accueil ouvrier est prépondérant dans la constitution du chiffre d'affaires. De faibles marges de manœuvres existent pour autant en saison.

Personnel

La commune de Villiers-Charlemagne emploie un agent d'accueil à temps plein, initialement pour les besoins de l'accueil des vacanciers en chalets. La communauté de communes emploie un agent d'accueil à temps partiel pour les besoins d'accueil du camping. Concrètement, les 2 agents travaillent indifféremment à l'accueil et l'entretien du site.

Depuis 2014, l'agent d'accueil est engagée sur un temps incomplet de 23h00 / semaine. Elle fonctionne également en synergie avec les 2 autres structures que sont la Chesnaie et Bouère.

Un saisonnier est embauché en été pour aider aux tâches d'accueil.

Un animateur pêche, salarié de la fédération départementale de pêche, intervient en saison (150h en 2014, remboursées à la fédération).

Investissement, aménagements et entretien des équipements

Réalisations 2014

Mise aux normes « handicap » d'un emplacement, empiérement de 2 emplacements.

Réfection de 10 seuils béton d'accès aux sanitaires (50% soit 2850 € restent à régler sur 2015.)

Le remplacement du portail (opération en cours) pour 4610 €

Pour 2015, il est prévu

Emplacements camping:

- La rénovation intérieure de 2 à 3 sanitaires (carrelage si besoin et peinture)
- La remise en état de certains emplacements abimés durant l'hiver.
- La pose d'un jeux pour enfants.

Borne camping-car :

La borne camping car installée sur le site a subi de nombreux dommages depuis son installation. Pour la remplacer, il a été fait le choix de réaliser une aire de service à l'identique de celle de la Chesnaie, qui donne toute satisfaction aux utilisateurs. Ces travaux ont permis de libérer l'accès à l'espace "déchets ménagers". Coût : 6655 €

Labélisation "Parcours pêche - famille"

Comme pour le plan d'eau de la Chesnaie, il a été décidé de labéliser le plan d'eau de Villiers-Charlemagne "parcours pêche famille. Ce label sera un plus pour la commercialisation du camping. La réalisation d'aménagements spécifiques est nécessaire. Ils comprendront un linéaire sécurisé de 40m, et un abri pêcheur.

Cet investissement se fait conjointement avec la fédération départementale de la pêche et la commune de Villiers-Charlemagne. La commune de Villiers-Charlemagne est porteuse administrative. Un reversement en fin d'opération sera effectué (via un fonds de concours).

Une convention de fonds de concours devra être établie pour cette opération.

Coût : 5500 €

Régie

L'organisation actuelle sur le site de Villiers Charlemagne, avec l'existence de 2 régies appartenant à 2 collectivités distinctes (Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et la Commune de Villiers) ne permet pas la mise en place d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE).

Une régie mixte commune permettrait l'encaissement de l'ensemble des fonds maniés sur le site de Villiers par le régisseur. Donc dans le cas présent, le régisseur encaissera des fonds pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, la Commune de Villiers Charlemagne et pour la Fédération de Pêche.

Afin de pouvoir encaisser les recettes pour compte de tiers, il est nécessaire d'établir une convention avec la Commune de Villiers Charlemagne et la Fédération de la pêche pour définir les modalités d'encaissement et de reversement à titre gratuit.

- Convention avec la Commune de Villiers Charlemagne
- Convention avec la Fédération de la Pêche

Une prise en charge partielle des frais de fonctionnement de la régie sera demandée à la Commune de Villiers Charlemagne. Les modalités seront fixées par la convention.

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + capital)

SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-35 298,78 €	197 744,00 €	133 325,00 €	-64 419,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-58 575,96 €	144 277,00 €	97 085,00 €	-47 192,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-3 045,94 €	36 477,00 €	31 410,00 €	-5 067,00 €
Total Budget tourisme		-96 920,68 €	378 498,00 €	261 820,00 €	-116 678,00 €

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-63 526,94 €	302 459,00 €	191 065,00 €	-111 394,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-59 758,55 €	205 827,00 €	101 195,00 €	-104 632,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-9 436,94 €	57 195,00 €	31 925,00 €	-25 270,00 €
Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux		-132 722,43 €	565 481,00 €	324 185,00 €	-241 296,00 €

II - ACTIONS : Accueil, information et promotion touristique

A - AMBITION DU PROGRAMME

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergement, de restauration et d'animation. Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et national

B - OBJECTIFS POUR 2015

- Renforcer la présence du territoire et de ses offres sur Internet
- Communiquer notre offre directement vers des clientèles cibles
- Maintenir les partenariats avec le Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne (TAT), Mayenne Tourisme

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Continuité de l'action de l'office de tourisme intercommunal du Pays de Meslay-Grez
- Continuité des actions menées dans le cadre de Sud Mayenne Tourisme

Rapport II - 10

OFFICE DE TOURISME

Les missions obligatoires assurées par la collectivité (accueil renseignement - Julien Clermont - Promotion Didier LAURENT)

- Les animations 'mardis à thème' seront organisées par la communauté de communes,
- Des randonnées sont organisées en partenariat avec l'association des "Baladins du moulin"
- Vente de paniers gourmands
- Promotion du territoire via l'agenda culturel pour 2500€

Rapport II - 09

PROMOTION INTERCOMMUNALE

Via les sites Internet des 3 villages, les sites Internet de sud Mayenne Tourisme, de Mayenne Tourisme, de la Communauté de communes et des partenaires.

Via la distribution de nos brochures

Pour 2015 : Achats d'espaces et d'insertions sur les portails touristiques Internet 5420 € (ces insertions sont affectées aux budgets de chaque village)

Rapport II - 08

TERRITOIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Maintenir le partenariat avec les collectivités de Château-Gontier et de Craon au sein du Territoire d'action Touristique pour 25645€

Fin 2014 et début 2015, les 3 entités ont eu de nombreux échanges relatifs à l'opportunité de continuer l'association au vu des diminutions des subventions accordées d'une part, de la répartition de l'apport budgétaire de chacune des collectivités d'autre part.

Pour 2015 : il a été convenu que le montant de l'apport budgétaire resterait inchangé

Une étude de la mise en place d'un itinéraire vélo entre la rivière La Mayenne et la rivière La Sarthe, ceci dans le but de profiter de l'effet "Loire à Vélo" sera engagée

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 256,32 €	18 950,00 €	600,00 €	-18 350,00 €
Total Action Accueil touristique		-43 901,32 €	44 595,00 €	600,00 €	-43 995,00 €

III - ACTIONS : Sites de visites et d'activités

A - AMBITION DU PROGRAMME

Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par l'entretien des espaces verts et des bâtiments, une signalétique adéquate et la sécurisation des sites et bâtiments. Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation.

B - OBJECTIFS POUR 2015

Conforter les actions d'animations entreprises sur les sites du moulin cavier et de Maisoncelles-du- Maine

Développer la signalétique randonnée

Maintenir les programmes d'entretien des sites naturels et des patrimoines intercommunaux

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Rapport II - 04

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE

Application de la convention de partenariat pour la gestion du site

Accompagnement de l'activité du site : suivi du comité de pilotage, soutien à la communication, soutien à la commercialisation des produits 'groupes de jeunes'.

L'accompagnement dans le projet de développement du site pour les années 2012 à 2016 vers un site labélisé "Refuge LPO"

A noter : Après de nombreuses années de gestion et d'encadrement des activités scientifiques, les bénévoles de l'association ont fait le choix de professionnaliser l'accueil sur le site et se sont attachés les services d'une auto-entrepreneuse à même de développer les activités du site.

Sa mission comporte deux axes: promotion - commercialisation des activités du site et gestion des camps d'été.

Pour 2015, aucun investissement n'est envisagé

Rapport II - 05

MOULIN CAVIER À GREZ EN BOUÈRE

Pendant l'été, Christophe CHARRIER a assuré les visites (un après midi par semaine soit 14h au total) . Pour 2015, cette disposition sera reconduite, et les visites de groupes assurées par Christophe, selon disponibilité.

Entretien du mécanisme - graissages et vérification (500 €, si besoin)

Sécurisation de l'entrée "haute" dans le moulin – 3000 €

Rapport II - 06

RANDONNEES

Soutien aux communes par l'intermédiaire d'un fonds de concours pour l'entretien des chemins de randonnée pour un montant de 7 840 €

Pour 2015, il est à prévoir que certaines communes vont faire évoluer leur réseau de chemins inscrits au PDIPR, soit du fait de rachat ou d'échanges de terrain, soit du fait des modifications de cheminements liés à l'impact de la LGV.

Le fonds de concours pourrait être amené à évoluer.

Pour rappel, les demandes d'inscriptions de chemins au PDIPR sont une démarche incombant aux communes.

Subvention à l'association des randonneurs pour 700 €.

Programme d'actions 2015:

- Définition (Redéfinition) d'itinéraires de qualité (susceptible d'obtenir l'agrément PR)

- Mise en place du plan de la signalétique pour le maillage des boucles de randonnées pour 5 000 €, en cohérence avec le territoire de Château-Gontier. Ce plan peut être subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil général.

- Pour bénéficier de la dynamique "la Loire à vélo", la mise en place d'une signalétique vélo partant du chemin de halage pour rejoindre l'itinéraire "La Sarthe à vélo" à Sablé via le camping de Villiers Charlemagne et le Village "Nature et jardins" de Bouère sera étudiée.

Rapport II - 07

FORET DE BELLEBRANCHE

Entretien par l'ONF du site de (récupération de déchets ménagers occasionnés par la fréquentation touristique et mise en sécurité des infrastructures)

Depuis 3 ans, il n'existe plus de contact avec l'ONF.

Pour 2015, aucune opération n'est envisagée en forêt de Bellebranche.

Rapport II - 11

SIGNALETIQUE INTERCOMMUNALE

En 2014, la mise à jour des visuels des panneaux touristiques dans les communes a été finalisée.

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-4 093,86 €	19 638,00 €	11 748,00 €	-7 890,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-1 306,06 €	5 173,00 €	591,00 €	-4 582,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	13 540,00 €	2 470,00 €	-11 070,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	17,00 €	17,00 €	0,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	-485,00 €	1 623,00 €	1 623,00 €	0,00 €
Total Action Sites de visite		-14 424,92 €	39 991,00 €	16 449,00 €	-23 542,00 €

IV - ACTIONS : Développement touristique

A - AMBITION DU PROGRAMME

▪Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché.

B - OBJECTIFS POUR 2015

Conforter les actions d'accompagnement de porteurs de projet d'hébergement du secteur privé

- Professionnaliser l'accueil sur les sites de visite privés ou publics
- Être en vigilance sur les évolutions du marché du tourisme et des attentes des vacanciers.
- Améliorer le échanges entre les différents sites et les différents partenaires

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Rencontre des porteurs de projet sur sites et soutien dans leurs démarches
- Visite des sites ouverts au public et mesure de la qualité des prestations
- Participation aux travaux du Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne
- Participation aux réunions d'informations et travail en réseau avec les instances touristiques

Rapport II - 12

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & développement	-58 157,60 €	58 770,00 €	1 180,00 €	-57 340,00 €
Total Action Développement		-58 157,60 €	58 770,00 €	1 180,00 €	-57 590,00 €

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-35 298,78 €	197 744,00 €	133 325,00 €	-64 419,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-58 575,96 €	167 667,00 €	97 085,00 €	-70 582,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-3 045,94 €	36 477,00 €	31 410,00 €	-5 067,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-2 522,78 €	18 890,00 €	11 000,00 €	-7 890,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-1 306,06 €	1 573,00 €	0,00 €	-1 573,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	8 540,00 €	0,00 €	-8 540,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 256,32 €	3 650,00 €	600,00 €	-3 050,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & developpement	-57 092,60 €	57 590,00 €	0,00 €	-57 590,00 €
Total Budget tourisme		-210 283,44 €	517 776,00 €	273 420,00 €	-244 356,00 €

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-63 526,94 €	302 459,00 €	191 065,00 €	-111 394,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-59 758,55 €	205 827,00 €	101 195,00 €	-104 632,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-9 436,94 €	57 195,00 €	31 925,00 €	-25 270,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-4 093,86 €	19 638,00 €	11 748,00 €	-7 890,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-1 306,06 €	5 173,00 €	591,00 €	-4 582,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	13 540,00 €	2 470,00 €	-11 070,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	17,00 €	17,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-18 256,32 €	18 950,00 €	600,00 €	-18 350,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	-485,00 €	1 623,00 €	1 623,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & developpement	-58 157,60 €	58 770,00 €	1 180,00 €	-57 590,00 €
Total Budget tourisme		-249 206,27 €	708 837,00 €	342 414,00 €	-366 423,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- André Boisseau attire l'attention sur le balisage des sentiers de VTT.
- Pierre Avallart s'interroge sur le projet de mise en place d'un panneau de découverte ornithologique dans l'observatoire de la forêt de Bellebranche, projet qui ne figure plus dans le budget et n'est toujours pas réalisé.
- Sur ce sujet, le Président précise qu'il est difficile de travailler avec l'ONF faute de contact.
- Christian Boulay attire l'attention sur l'entretien du chemin pédestre qui relie Meslay du Maine à la base de loisirs de la Chesnaie, chemin ensablé qui se dégrade.
- Le Président précise que ces parties sont plus difficiles à entretenir que les parties en enrobées et que l'achat d'un matériel adapté pourrait être étudié avec partage avec les communes qui ont les mêmes problématiques, avec la difficulté cependant d'avoir du personnel dédié à la manipulation de ce matériel.
- Sébastien Hubert évoque les difficultés que la commune de Ballée rencontre dans les négociations avec Eiffage pour que les chevaux puissent utiliser les passages grands gibiers en travers de pont et faire aboutir les passages ou chemins sur les routes.
- Le Président précise que les sentiers de randonnées équestre sont gérés par le Conseil Général et de ce fait, il serait intéressant de faire remonter cette difficulté aux services concernés du Conseil Général de la Mayenne.

RAPPORT II – 01 – LA CHESNAIE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les tarifs des prestations d'activités de groupes et de cafétéria identique aux tarifs 2014.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 01 – SWIN GOLF

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Donne délégation au Bureau communautaire pour valider la convention à intervenir.

RAPPORT II – 02 – VILLAGE VACANCES INTERCOMMUNAL NATURE ET JARDIN A BOUERE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions à intervenir dans le cadre des interventions extérieures de Christophe Charrier.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 03 – CAMPING INTERCOMMUNAL A VILLIERS CHARLEMAGNE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la mise en place d'une convention pour la régie avec la Commune de Villiers Charlemagne et la Fédération de pêche.
- ⇒ Autorise le Président à encaisser les recettes pour le compte de la Commune de Villiers-Charlemagne et la fédération de pêche.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions à intervenir.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 04 – SITE OBSERVATOIRE A MAISONCELLE DU MAINE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 05 – MOULIN CAVIER

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT II – 06 – RANDONNEE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'aménagement du maillage des boucles de randonnées par une signalétique adaptée
- ⇒ Valide la subvention de 700€ à l'association « Les baladin du moulin » randonneurs du Pays de Meslay-Grez
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 07 – FORET DE BELLEBRANCHE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT II – 08 – TAT SUD MAYENNE TOURISME

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la convention de partenariat triennale 2015-2017
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer ladite convention à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT II – 09 – PROMOTION TOURISTIQUE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le programme d'actions proposé
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II – 10 – OFFICE DE TOURISME

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT II – 11 – SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport

RAPPORT II – 12 – COORDINATION ET DEVELOPPEMENT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°3 – Rapports budgétaires commission énergie et développement durable

Jean-François Lassalle, Vice-président en charge de la commission énergie et développement durable de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission énergie et développement durable.

ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- IX - 1 Territoire à énergie positive ou Terr'Innov
- IX - 2 Leader
- IX - 3 Politique Logements
- IX – Transport et Mobilité

ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A - Ambition du programme

- **Anticiper le développement du territoire.**
- **Favoriser un aménagement et un développement durable du territoire**
- **Mettre en œuvre une politique Habitat incitative afin d'encourager les économies d'énergie ainsi que la rénovation de logements contribuant ainsi à l'accueil de nouveaux habitants**
- **Réfléchir à la mise en place d'un schéma de mobilité**

B - Objectifs 2015

- Réalisation de la feuille de route de la démarche pilote de Territoire à Energie Positive avec GDF-SUEZ
- Poursuite des actions engagées dans le cadre du Programme Leader 2007-2014 et mise en œuvre du nouveau programme Leader 2015-2020 ainsi que de l'appel à projet pour une « croissance verte »
- Suite au SCOT, réalisation d'un PLH
- Poursuite de l'opération Habitat au travers la signature pour 2 ans d'un avenant au PIG
- Mise en place d'un Schéma local de transport à l'échelle du territoire

C - Moyens mis en œuvre

Rapport IX – 01

TERRITOIRE À ENERGIES POSITIVES (TEPOS) OU TERR'INNOV

Depuis 2013, la CCPMG travaille en partenariat avec GDF Suez à la mise en place d'une stratégie énergétique territoriale Globale autour des thématiques de production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, sobriété énergétique, flux énergétique et mobilité. Une feuille de route a été établie et fait l'objet d'un suivi régulier :

•Réseau de chaleur biomasse : projet dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine à Meslay du Maine avec un réseau de chaleur étendu à plusieurs autres bâtiments publics. Lancement d'une consultation (marché de CREM) en mars 2015

•Méthanisation : constitution sur Meslay du Maine et ses alentours d'une association de 20 agriculteurs, MG agri metha qui souhaite travailler à la mise en place d'un projet de méthanisation par voie sèche. Initialement accompagnée par Méthanéo qui a depuis suspendu son accompagnement pour mieux affiner son process, l'association recherche actuellement de nouveaux partenaires

•Eolien : Les projets de Le Buret et Bouère sont actuellement stoppés suite aux recours formulés.

•Efficacité énergétique des bâtiments industriels : action test qui doit être menée avec l'entreprise EMSUR de Ballée

•Efficacité énergétique des particuliers : avec GDF Suez développement d'une offre s'adressant aux familles non éligibles au programme « habiter mieux » permettant ainsi de compléter le dispositif incitatif mis en œuvre par la CCPMG pour la réhabilitation de l'habitat. Une permanence pourrait être envisagée en même temps que le PRIS le mercredi matin. Un diagnostic serait proposé (voir gratuité à définir pour les PO Modestes) avec des scénarii proposés (coût global/économies générées). Le particulier sera ensuite libre de choisir son artisan. Des propositions de prêts attractifs seraient également effectuées.

• Efficacité énergétique des bâtiments publics : le principe serait un Contrat de Performance Energétique qui est un Contrat de résultats avec engagement de performance. Différents modes opératoires sont possibles en marché publics. Une possibilité pour nos communes serait de lancer un AO commun pour un CPE global et sur-mesure avec une définition d'objectifs différenciés et une garantie de résultats dans la durée (=CPE en groupement d'achat)

- Création d'un groupement d'achat dont la communauté de communes serait le mandataire et les communes volontaires membre pour préparer le lancement d'un CPE (en Marché public de performance énergétique pu Contrat de partenariat de performance énergétique) sur nos bâtiments publics communaux et intercommunaux
- Sélection des sites communes par commune : Sur la base des factures existantes et de la date de création et/ou de rénovation de nos bâtiments, chaque commune pourrait proposer un certain nombre de bâtiments parmi les plus importants et les plus énergivores (ratio kWh/m²/an) à intégrer dans le CPE
- Définition des performances communes par commune : Chaque commune pourrait demander un objectif de performance personnalisé pour les bâtiments choisis, cet objectif pouvant être de 10% minimum sans travaux jusqu'à 40% avec travaux sur les équipements et le bâti
- Lancement de l'AO
- Sélection du candidat et adaptation du marché pour définir les cibles énergétiques commune par commune et les montants de travaux associés à celle-ci
- Mise en œuvre du marché communes par commune sous l'égide du mandataire

Rapport IX – 02 LEADER

- Leader 2007-2015 : Fin du programme en juin 2015
- Leader 2015-2020 : Candidature déposée par le Gal Sud-Mayenne au 30 novembre pour une réponse attendue fin mai 2015 et une mise en œuvre au 4^{ème} trimestre. C'est désormais la Région qui est la nouvelle autorité de gestion des Fonds européens
- Appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte ». Une candidature a été déposée au titre du GAL Sud-Mayenne. Le territoire a été retenu le 9 février 2015. Il devrait ainsi pouvoir bénéficier de financements pour accompagner ses projets. Mise en œuvre mi-2015 pour 2 ans.
- Espace Info Energie : mis en place depuis janvier 2011 sur Château-Gontier et à Meslay du Maine depuis septembre 2014 dans le cadre du Point Relais Info Service (tous les 15 jours le mercredi matin). Il assure une mission d'information des particuliers sur les questions d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables.
- CEP vers les collectivités : mis en place courant 2011, il accompagne les collectivités sur les questions d'énergie et d'énergies renouvelables. 31 communes au total ont adhéré au CEP dont 10 du Pays de Meslay-Grez. Montant de l'adhésion : 0,75€/hab/an
- CEP vers les TPE : mis en place en août 2014 pour 1 an en partenariat avec la CC du Pays de Château-Gontier. 7 diagnostics ont été réalisés sur le Pays de Meslay-Grez
- Rappel Plan Climat Energie Territorial validé le 14 mai 2013 à l'échelle du Sud-Mayenne

Rapport IX – 03 POLITIQUE LOGEMENTS

- Plan Département de l'Habitat : lancé en avril 2014 par le Conseil Général et l'Etat il doit se poursuivre jusqu'en septembre 2015
- Programme Local de l'Habitat : Suite au SCOT, la PLH permettrait notamment de travailler sur les questions de programmation de logements neufs. En 2015, il est proposé de lancer les appels d'offres pour un bureau d'études (Coût total estimé : 20 000€) Au BP 2015 : 10 000€
- Point Rénovation Info Services : Il s'agit du regroupement des 3 permanences le mercredi matin depuis septembre 2014 (Habitat et Développement 53 – Espace Info Energie et ADIL). A ce titre, une convention avec l'ADIL doit être signée sous forme d'une subvention pour un montant de 1800€
- Programme d'Intérêt Général : Depuis Mai 2012 la CCPMG a mis en place une opération habitat pour une durée de 3 ans destinée à accompagner les travaux de rénovation énergétique de l'habitat

Economie d'énergie : Majoration FART		Objectif	Nbre de dossiers	Budget
Gain énergétique de 25 %		/an	25	12 500 €
Plafonds de ressources PO ANAH « Très Modestes »		/3 ans	75	37 500 €
→ Prime Pays de Meslay-Grez de 500 €				
Economie d'énergie : plafonds AREEP		Objectif	Nbre de dossiers	Budget
Gain énergétique de 40 %		/an	10	10 000 €
Plafonds de ressources PO ANAH « Niveau 2 » (31 588 €/ 2 pers)		/3 ans	30	30 000 €
→ Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 €				
Economie d'énergie : petits travaux		Objectif	Nbre de dossiers	Budget
Gain énergétique de 15 % et 25 %		/an	10	10 000 €
Plafonds de ressources PO ANAH « Modestes » et « Très Modestes »		/3 ans	30	30 000 €
Priorité à l'isolation, si menuiseries exigence de changement complet → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 €				

Habitat dégradé		Objectif	Nbre de dossiers	Budget
Grille de dégradation ou d'insalubrité ANAH		/an	2	2 000 €
Logement occupé ou vacant (acquisition)		/3 ans	6	6 000 €
Plafonds de ressources PO ANAH « Majorés » → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 €				
Habitat Indigne		Objectif	Nbre de dossiers	Budget
Grille de dégradation ou d'insalubrité ANAH		/an	2	3 000 €
Passage par le Pôle Habitat Indigne		/3 ans	6	9 000 €
Plafonds de ressources PO ANAH « Majorés » → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 500 €				

Depuis le début de l'opération (mai 2012-mars 2015) :

- Economie d'énergie—Majoration FART : 81 dossiers ont été instruits pour un montant attribué de 40 500 € et des paiements à hauteur de 26 000 €.
- Economie d'énergie—Plafonds AREEP : 13 dossiers ont été instruits pour un montant attribué de 13 000 € et des paiements à hauteur de 10 000 €.
- Economie d'énergie—Habitat Dégradé : 1 dossier a été instruit pour un montant attribué de 1 000 €

PREVU	ATTRIBUE	PAYE	RESTE A PAYER	RESTE DISPONIBLE
127 500,00 €	54 500,00 €	36 000,00 €	18 500,00 €	73 000,00 €

Étiquettes de lignes	Nombre de logements	MONTANT Travaux2	MONTANT aides
Arquenay	3	46982	31392
Ballée	2	40309	21314
Bannes	1	25382	23000
Bazougers	8	175647,05	119117
Bouère	7	131918,44	91180
Chéméré-le-Roi	3	69355,93	54750
Cossé-en-Champagne	1	22826	23000
Grez-en-Bouère	8	169360,76	99659,64
La Bazouge-de-Chéméré	8	131447,56	92521
La Cropte	2	35454,37	14250
Le Buret	2	56992,15	29321
Meslay-du-Maine	35	636375,23	473154
Préaux	4	80075,9	29903
Ruillé-Froid-Fonds	2	43099,48	32526
Saint-Briac	1	17870	17869
Saint-Charles-la-Forêt	1	26704	20000
Saint-Denis-du-Maine	2	51047,5	15000
Saint-Loup-du-Dorât	1	22019,31	17618
Villiers-Charlemagne	3	45836,61	18825
Total général	94	1828703,29	1224399,64

moyenne aide par logement 13026

moyenne travaux par logement 19454

La fin du PIG en cours est prévue au 31 mai 2015. Compte-tenu de l'intérêt de ce programme pour les habitants du territoire et de la dynamique mise en place, notamment avec l'organisation depuis septembre 2014 du Point Rénovation Info Services il apparaît nécessaire de poursuivre le PIG et ainsi de signer un avenant avec l'Etat et Habitat et Développement.

L'avenant d'une durée de 2 ans pourra être l'occasion d'ajuster le programme, d'un point de vu financier et en fonction des besoins constatés depuis la mise en place de ce dispositif (ex. aides à l'autonomie).

Pour le suivi-animation c'est Habitat et Développement 53 qui a été retenu pour un montant de 67 800 € HT pour 3 ans. Des permanences d'information ont ainsi lieu tous les mercredis matin de 9h à 12h dans les locaux de la CCPMG. Afin de poursuivre l'accompagnement du programme durant les 2 années d'avenant, il sera nécessaire de signer un avenant avec Habitat et Développement 53.

Rapport IX – 4 TRANSPORT ET MOBILITE

Le Conseil Général de la Mayenne travaille à la mise en place d'un Schéma Départemental du Transport et de la mobilité. Les trois axes de travail proposés sont de :

- Améliorer et diversifier les services proposés par le Conseil général
- Appuyer la problématique mobilité dans les politiques publiques
- Un plan de communication partagé et relayé au niveau local

Au niveau du Pays de Meslay-Grez, une réflexion est à mener autour de la réalisation d'un schéma local de mobilité

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport IX-2	Leader	-12 150,00 €	22 650,00 €	2 000,00 €	-20 650,00 €
Rapport IX-3	Politique Logement	-34 082,39 €	84 267,00 €	42 855,00 €	-41 412,00 €
TOTAL ACTIONS ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		-46 232,39 €	106 917,00 €	44 855,00 €	-62 062,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

RAPPORT I – 01 – TEPOS ou TERR'INNOV

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ Valide le présent rapport.

RAPPORT I – 02 – LEADER

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT I – 03 – POLITIQUE HABITAT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir avec l'ADIL pour une subvention à hauteur de 1800€.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer un avenant avec l'Etat dans le cadre de la mise en place d'un avenant au PIG pour deux ans.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer un avenant avec Habitat et Développement pour deux ans dans le cadre de la poursuite du suivi-animation.
- ⇒ Autorise le lancement de la consultation à intervenir relative à l'étude pour la mise en place d'un PLH.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT I – 04 – TRANSPORT ET MOBILITE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide la mise en place d'un schéma de mobilité sur le territoire.
- ⇒ Valide le présent rapport.

Dossier N°4 – Rapports budgétaires commission collecte, traitement et prévention des déchets

Michel Cottureau, Vice-président en charge de la commission collecte, traitement et prévention des déchets de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 de la commission déchets.

I – ACTION : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

A – *Ambition du programme*

Collecter, traiter diminuer les tonnages d'ordures ménagères, maîtriser les coûts de collecte et de traitement en y associant notre volonté d'agir avec nos actions de "Prévention, sensibilisation, réduction, communication " : JETER MOINS ET TRIER MIEUX

Synthèse des résultats de collecte

	variation tonnages 2013/2014
collecte Ordures Ménagères	-0,69 %
collecte sélective	+ 3,37 %
collecte en déchetteries	+ 4,48%

B - *Objectifs 2015*

- Poursuivre et maîtriser la collecte et le traitement des déchets
- Continuer à sensibiliser les habitants à la réduction des tonnages d'ordures ménagères
- continuer à communiquer sur le monoflux, sensibiliser les habitants au tri sélectif et à la qualité du tri
- Continuer à sensibiliser les habitants à de nouvelles collectes (ex : filière ecomobilier) et développer celles-ci sur de nouveaux sites (filiale bois à la déchetterie de Bouère)
- Optimiser notre service de collecte : mise en application de tournées optimisées (capteurs de remplissage)
- Engager progressivement les investissements nécessaires à la mise en place éventuelle de la redevance incitative en maintenant un niveau de service de qualité

C – Moyens mis en oeuvre

Collecte et traitement des déchets

Rapport IV – 01-02-03-04-08

- À compter du 1^{er} janvier 2015, 5 communes basculent sur la collecte complète en non porte à porte : Chéméré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, La Cropte, St Denis-du-Maine ; la commune de Beaumont Pied-de-Bœuf au 19 février 2015.
La répartition se fait comme suit : 11 communes en PAP ; 12 communes en NON PAP
- Le prix de traitement des ordures ménagères passe à 72,95 € ht la tonne (72,60 € en 2014)
- La TGAP passe de 10 à 14 € sur le poste encombrants
- Consultations à relancer au niveau des déchetteries : reprise des ferrailles et batterie rotations de bennes en déchetteries
- Exploitation des données concernant le taux de remplissage des conteneurs OM semi-enterrés et des conteneurs à verre pour optimisation des tournées de collecte
- Proposition d'extension des consignes de tri des plastiques : Eco-Emballages a souhaité lancer une nouvelle phase d'expérimentation consistant à tester le développement du recyclage de tous les emballages ménagers rigides et souple en plastique (pots de yaourts, films plastique....)

Gestion des déchetteries

Rapport IV – 06

- La filière bois
Afin de poursuivre l'optimisation de la filière encombrants, une collecte pour le bois va être mise en place sur la déchetterie de Bouère en plus de celle existante déjà à Meslay-du-Maine, ainsi que des travaux de réaménagement, pour une enveloppe budgétaire de 66 000 €

- subvention DETR	:	15 000 €
- subvention CG 53 : (20 % -plafonné à 15 000 €)		13 200 €
- subvention NCR		4 900 €
- les filières DEEE, Emmaüs, Relais Bretagne, bouchons d'amour, déchets de soins, déchets verts, Eco mobilier, Eco DDS
Toutes ces collectes démontrent des tonnages stagnants ou en hausse.
Des nouveaux points de collecte « Le Relais » vont être créés en 2015 : Epineux le Seguin, Le Bignon du Maine, renforcement du point de collecte de Bouère, éventuellement St Loup du Dorat

- Collecte des D.E.E.E.

OCAD3E a obtenu le renouvellement de son agrément comme éco-organisme coordonnateur pour les DEEE ménagers pour la période 2015-2020 - sur la base d'un nouveau cahier des charges et d'un nouveau barème ; l'arrêté a été signé le 24 décembre 2014 par le Ministère de l'écologie, le Ministère de l'intérieur et le Ministère de l'économie.

→ Un nouveau barème de soutien (plus favorable) est à valider et une nouvelle convention avec OCAD3E est à signer.

- Harmonisation des conditions d'accès des professionnels en déchetterie sur le Département
Il a été décidé qu'une augmentation progressive des tarifs facturés aux professionnels serait mise en place sur 3 ans en vue de leur harmonisation sur le Département.

Les tarifs suivants ont été votés pour 2014 :

Le tarif encombrant passe à 24.00 € le m3
Le tarif DMS passe à 2.70 € le Kg
maintien des tarifs suivants pour 2014 :
Le tarif déchets verts à 13.50 € le m3
Le tarif gravats à 16.00 € le m3

Le Conseil Général de la Mayenne en charge du dossier propose une révision des tarifs en 2015, comme suit :

	€/m3	€/t
encombrants	25,65	
gravats	19,97	
déchets verts	14,42	
déchets toxiques		2,7
bois	12,20	

La Commission propose une révision des tarifs en 2015, comme suit :

	€/m3	€/t
encombrants	25,00	
gravats	17,00	
déchets verts	14,00	
déchets toxiques		2,70
bois		

Collecte des pneus Rapport IV – 03

Le Conseil Général de la Mayenne a lancé, sur une partie du Département, une enquête auprès des exploitations agricoles afin de connaître le volume de pneus (véhicules légers et agraires) qu'ils auraient à éliminer. Sur le Pays de Meslay Grez, ce volume est estimé à 230 T.

Par ailleurs, des pneus sont également abandonnés aux portes des déchetteries ou sur les espaces propretés. Il pourrait être envisagé une collecte départementale de ces pneus étalée sur 3 ans en vue d'une valorisation énergétique à la cimenterie Lafarge de Saint Pierre la Cour. Pour notre secteur, cette collecte pourrait être envisagée à la déchetterie de Meslay du Maine. Elle serait précédée d'une inscription des exploitants agricoles intéressés couplée à une estimation de leur volume. Puis, après pesée, les pneus seraient contrôlés et réceptionnés à la déchetterie de Meslay du Maine.

Le coût estimé par le Conseil Général est de 110 € la tonne.

Le Conseil Général prendrait à sa charge 35 € ; les 75 € restants sont à répartir entre l'exploitant agricole et la collectivité, sur la base maximale de 150 T, l'enveloppe budgétaire serait de 16 500 € dont 5 250 € à la charge du Conseil Général ; les 11 250 € seront à répartir entre la collectivité et l'exploitant.

Dans sa séance du 16 décembre 2014, le Conseil Communautaire a validé l'opération départementale de collecte des pneus de silos, la répartition des coûts estimés des 75 €/T restants de la manière suivante :

Collectivité 35 €/T à l'identique du Conseil Général de la Mayenne

Exploitants agricoles 40 €/T

- Adhésion au groupement de commandes organisé par le Conseil Général
- pré-inscription des agriculteurs gérée par la Chambre d'Agriculture, inscription définitive auprès de la CCPMG
- Site de collecte : déchetterie de Meslay-du-Maine + chargeur
- Consultation des entreprises :
 - AAPC : mi-mars
 - RO : fin avril
 - Notification : fin juin

Enveloppe budgétaire prévisionnelle

: 5 000 €

Prévention

Rapport IV – 14

M. Christophe CHARRIER –agent CCPMG au VVNJ de Bouère, a intégré le poste "prévention des déchets " à hauteur de 50 % de son temps de travail depuis septembre 2014. Des actions définies dans notre plan de prévention ADEME ont été revues et modifiées pour cette dernière année (fin du contrat Plan Local de Prévention en 2015) comme suit :

- Actions emblématiques nationales :
 - ✓ Opération broyage-paillage
 - ✓ Opération compostage
 - ✓ Opération stop pub
- Actions éco-exemplaires de la collectivité :
 - ✓ Fontaines à eau et tri sélectif dans les locaux CCPMG
- Sensibilisation des Publics à la prévention des déchets
 - ✓ Sensibilisation des scolaires à la prévention
 - ✓ les démonstrations jardinage au naturel
 - ✓ Opération Nouveaux Arrivants
- Actions d'évitement de la production de déchets
 - ✓ Concours de collecte de textiles
 - ✓ Vide Jardin de Bouère
- Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative
 - ✓ Entreprise témoin pilote face au gaspillage alimentaire

D – Budget consacré

Fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV-01	COLLECTE OM	-276 678,46 €	278 869,00 €	17 500,00 €	-261 369,00 €
Rapt IV-02	MARCHE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-112 031,12 €	157 606,00 €	46 000,00 €	-111 606,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	114 160,60 €	135 065,00 €	219 000,00 €	83 935,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 351,93 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV -06	GESTION DES DECHETTERIES	-130 285,84 €	190 111,00 €	48 500,00 €	-141 611,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-8 389,32 €	8 750,00 €	0,00 €	-8 750,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	2 029,76 €	7 490,00 €	2 340,00 €	-5 150,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 380,55 €	4 700,00 €	0,00 €	-4 700,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 798,33 €	4 096,00 €	614,00 €	-3 482,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	9 582,69 €	35 575,00 €	3 866,00 €	-31 709,00 €
TOTAL actions collecte et traitement des déchets		-410 142,50 €	823 562,00 €	337 820,00 €	-485 742,00 €

II – ACTION : EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DES SITES

A – *Ambition du programme*

- Entretien et conforter les équipements existants pour le maintien d'un service de qualité et renforcer le parc matériel existant

B – *Objectifs pour 2015*

- Optimiser l'organisation des services
- Renouvellement partiel des conteneurs tri sélectif
- Renouvellement des équipements de déchetterie
- Entretien des sites

C – *Moyens mis en œuvre*

Matériels

Rapport IV – 6

- Renforcement du parc existant en achetant 1 benne à cartons pour la déchetterie de Meslay-du-Maine

Enveloppe budgétaire 2015 : 7 000 € (benne à cartons)

- Dans le cadre de la labellisation des déchetteries, équipement des 2 dernières déchetteries de locaux DMS (Ballée et Villiers-Charlemagne)

Enveloppe budgétaire 2015 : 15 200 €

Espaces propreté

Rapport IV – 8

- Un aménagement des accès pour faciliter le dépôt des ordures ménagères dans les conteneurs semi-enterrés a été effectué début d'année 2015 par l'entreprise ELB ;

coût des travaux : 7 291.50 € HT

- Achat de nouveaux conteneurs OM semi-enterrés en vue du passage de communes en collecte complète non porte à porte avec l'éventualité d'aménagements de nouveaux espaces propreté

Enveloppe budgétaire 2015 : 60 000 € (conteneurs semi-enterrés)

50 000 € (création nouveaux espaces)

- Achat de conteneurs tri sélectif pour renforcer le parc existant

Enveloppe budgétaire 2015 : 3 000 € (conteneurs tri sélectif)

- subvention NCR : 19 100 €

- subvention DETR : 15 000 €

Véhicules

Rapport IV – 9

- Achat d'un nouveau camion suite au changement des véhicules de collecte (ordures ménagères, transport de bennes, collecte du verre...)
- Achat d'un nouveau chariot élévateur

Enveloppe budgétaire 2015 : 300 000 € (camion) (enveloppe budgétaire initiale : 250 000 €)

60 000 € (chariot élévateur) (valeur de reprise 32 000 € - non prise en compte dans BP 2015)

Proposition de financer l'achat du camion par emprunt

Carrière de Chéméré-le-Roi

Rapport IV – 12

- Courrier de Mr et Mme Roiné – propriétaire de la carrière au lieu-dit "Bel Air " à Chéméré-le-Roi nous informant de la dénonciation de la convention qui nous lie pour son exploitation,
 - Rencontre avec Mr Croguenec – ISDI de Maisoncelles-du-Maine (Carrière Baglione)

D – *Budget consacré*

Fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 09	ESPACES PROPRETE	-145 303,02 €	180 578,00 €	47 800,00 €	-132 778,00 €
Rapt IV - 11	VEHICULES	-205 780,37 €	608 907,00 €	390 000,00 €	-218 907,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHEMERE	-1 690,00 €	1 700,00 €	0,00 €	-1 700,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-25 409,34 €	47 410,00 €	25 800,00 €	-21 610,00 €
TOTAL actions équipements et aménagements		-378 182,73 €	838 595,00 €	463 600,00 €	-374 995,00 €

III – ACTION : ELEMENTS FINANCIERS

C – Moyens mis en œuvre

R.E.O.M., état des impayés, prélèvement automatique Rapport IV – 15-16-17

- Pour la 6ème année consécutive, les tarifs H.T. 2015 de redevance n'augmenteront pas.
- À la date du 31 décembre 2014, il reste 2,28 % d'impayés sur les facturations OM depuis 2002
- 29 % des abonnés du service utilisent le prélèvement automatique pour le règlement de leur facture.
- 273 abonnés ont opté pour le nouveau service d'encaissement, à savoir le paiement en ligne par carte bancaire sur internet en 2014

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 17	REOM	729 960,70 €	3 845,00 €	724 000,00 €	720 155,00 €
Rapt IV - 18	IMPAYES	-6 458,00 €	58 216,00 €	37 506,00 €	-20 710,00 €
Rapt IV - 19	PRELEVEMENT	-57,23 €	1 600,00 €	1 500,00 €	-100,00 €
TOTAL actions éléments financiers		723 445,47 €	63 661,00 €	763 006,00 €	699 345,00 €

BUDGET GLOBAL du rapport DECHETS fonctionnement + remboursement du capital - amortissements

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 01	COLLECTE OM	-276 678,46 €	278 869,00 €	17 500,00 €	-261 369,00 €
Rapt IV - 02	MARCHE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-112 031,12 €	152 606,00 €	46 000,00 €	-106 606,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	114 160,60 €	135 065,00 €	219 000,00 €	83 935,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 351,93 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV - 06	GESTION DES DECHETTERIES	-89 643,84 €	94 071,00 €	0,00 €	-94 071,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-8 389,32 €	8 750,00 €	0,00 €	-8 750,00 €
Rapt IV - 08	ESPACES PROPRETE	-39 395,00 €	39 090,00 €	0,00 €	-39 090,00 €
Rapt IV - 09	VEHICULES	-194 921,27 €	139 825,00 €	0,00 €	-139 825,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	2 029,76 €	6 900,00 €	2 000,00 €	-4 900,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 380,55 €	4 700,00 €	0,00 €	-4 700,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHERE	-1 690,00 €	1 700,00 €	0,00 €	-1 700,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 798,33 €	3 482,00 €	0,00 €	-3 482,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	9 582,69 €	26 209,00 €	1 562,00 €	-24 647,00 €
Rapt IV - 15	REOM	729 960,70 €	3 845,00 €	724 000,00 €	720 155,00 €
Rapt IV - 16	IMPAYES	-6 458,00 €	58 216,00 €	37 506,00 €	-20 710,00 €
Rapt IV - 17	PRELEVEMENT	-57,23 €	100,00 €	0,00 €	-100,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-20 414,14 €	21 484,00 €	0,00 €	-21 484,00 €
Total Actions Service Environnement		97 524,56 €	976 212,00 €	1 047 568,00 €	71 356,00 €

BUDGET GLOBAL du rapport DECHETS – fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV-01	COLLECTE OM	-276 678,46 €	278 869,00 €	17 500,00 €	-261 369,00 €
Rapt IV-02	MARCHE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-112 031,12 €	157 606,00 €	46 000,00 €	-111 606,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	114 160,60 €	135 065,00 €	219 000,00 €	83 935,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 351,93 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV - 06	GESTION DES DECHETTERIES	-130 285,84 €	190 111,00 €	48 500,00 €	-141 611,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-8 389,32 €	8 750,00 €	0,00 €	-8 750,00 €
Rapt IV - 08	ESPACES PROPRES	-145 303,02 €	180 578,00 €	47 800,00 €	-132 778,00 €
Rapt IV - 09	VEHICULES	-205 780,37 €	608 907,00 €	390 000,00 €	-218 907,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	2 029,76 €	7 490,00 €	2 340,00 €	-5 150,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 380,55 €	4 700,00 €	0,00 €	-4 700,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHEMERE	-1 690,00 €	1 700,00 €	0,00 €	-1 700,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 798,33 €	4 096,00 €	614,00 €	-3 482,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	9 582,69 €	35 575,00 €	3 866,00 €	-31 709,00 €
Rapt IV - 15	RECOM	729 960,70 €	3 845,00 €	724 000,00 €	720 155,00 €
Rapt IV - 16	IMPAYES	-6 458,00 €	58 216,00 €	37 506,00 €	-20 710,00 €
Rapt IV - 17	PRELEVEMENT	-57,23 €	1 600,00 €	1 500,00 €	-100,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-25 409,34 €	47 410,00 €	25 800,00 €	-21 610,00 €
Total Actions Service Environnement		-64 879,76 €	1 725 818,00 €	1 564 426,00 €	-161 392,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

RAPPORT IV – 01 – Collecte des ordures ménagères en 2014

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV – 02 – Marché déchets

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer la consultation des entreprises à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV– 03 – Collecte en déchetteries en 2014

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport présenté et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'augmentation des tarifs facturés aux professionnels pour les apports en déchetterie comme suit : Encombrants = 25.00€ le m3 – Gravats = 17.00€ le m3 – Déchets verts = 14.00€ le m3 - Déchets toxiques 2.70€ le Kg à compter du 1^{er} avril 2015.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV – 04 – Collecte sélective en 2014

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la proposition d'extension des consignes de tri plastiques.

RAPPORT IV– 05 – Déchets de soins

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV– 06 – Gestion des 5 déchetteries

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le Présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuels, demander les subventions.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la nouvelle convention avec OCAD3E
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV– 07 – Plate forme de déchets verts

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 08 – Espaces propreté

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les investissements proposés.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuels, demander les subventions.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 09 – Véhicules roulants

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les investissements proposés
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuel.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 10 – Effectifs du service

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 11 – Vêtements de travail

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 12 – Carrière de Chémeré le Roi

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents pour la gestion du site.

RAPPORT IV- 13 – EMMAÛS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 14 – La prévention des déchets

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 15 – R.E.O.M. 2015

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 16 – Etat des impayés

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 17 – Prélèvement automatique et paiement en ligne

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 18 – Atelier technique intercommunal

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 19 – Redevance Incitative

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport

Dossier N°5- Rapports budgétaires Bureau – Administration Générale

Bernard Boizard, Président présente la synthèse des rapports budgétaires 2015 Bureau – Administration Générale de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT

A - *Ambition du programme*

- **Adapter les compétences de la Communauté de Communes aux besoins et aux législations en cours**
- **Favoriser un développement équilibré du territoire, par la mise en place de document d'orientation en matière d'urbanisme et par une politique de développement local active**
- **Soutien au développement équilibré des 23 communes par l'attribution de Fonds de concours**

B - *Objectifs 2015*

- Poursuivre et finaliser la réalisation du SCOT
- Réalisation des actions inscrites dans le Nouveau Contrat Régional (NCR)
- Valider et mettre en œuvre les actions élaborées en partenariat avec l'Agence Economique Régionale suite à la pollution d'Aprochim
- Poursuite de la mise en œuvre des Fonds de concours

C - *Moyens mis en œuvre*

Rapport XI – 01 STRATEGIE

Soutien aux études : Depuis plusieurs années, afin de permettre à la Communauté de Communes d'être très réactive, une enveloppe budgétaire annuelle de 30 000 € est prévue pour engager des pré-études pour accompagner des réflexions sur des thématiques relevant des compétences communautaires ou pour accompagner d'éventuels porteurs de projets.

- **Pour 2015, il est proposé de reconduire ce principe, d'affecter 30 000 € à cette enveloppe et de déléguer au bureau la gestion de cette enveloppe.**

- **Conseil de développement** : Actuellement composé de 11 personnes placées sous la responsabilité de Jacques TROUILLARD, il s'est réuni à plusieurs reprises et a été invité à participer à de nombreuses réunions autour du SCOT, de la mise en place du nouveau programme Leader, de réunions sur la mobilité... Ce groupe tout en continuant de chercher à s'étoffer, souhaite travailler notamment autour des questions de mobilité et de transport. Lors de ces réunions, c'est aussi l'occasion pour eux d'exprimer leur regard « citoyen » sur des politiques mises en place.

Rapport XI – 02 SCOT

- L'année 2015 va être consacrée à l'arrêt du projet SCOT, à la consultation des PPA, à l'enquête publique puis à une approbation du SCOT prévue en fin d'année

Phase 3		
<i>Actualisation du DOO et évaluation environnementale</i>	Animation des Commissions thématiques DOO.	7 mois
	Elaboration du DOO et des documents graphiques.	
Phase 4		
<i>Formalisation du dossier de SCoT jusqu'à l'approbation</i>	Evaluation environnementale	4 mois
	Rédaction du Rapport de présentation.	
	Formalisation du dossier de SCoT.	
	Arrêt du projet de SCoT	7 mois (délais réglementaires incompressibles)
Consultation des personnes publiques associées (délai légal : 3 mois).		
Organisation d'une enquête publique (durée : 1 mois) → délai de 1 mois pour la remise du rapport du commissaire enquêteur.		
Modifications éventuelles du projet de SCoT.		
	Approbation du SCoT	

Rapport XI – 03 CONTRATS

Nouveau Contrat Régional

- Il s'agit d'un programme de 8 actions qui a été d'abord validé par le Conseil Communautaire du 2 avril 2013. La commission permanente du Conseil Régional des Pays de la Loire l'a approuvé lors de sa réunion du 30 septembre 2013 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2016.
- Au 10 mars 2015, 8% des subventions NCR ont été versées. Si nécessaire, un avenant pourra être signé à compter de septembre 2015 afin de réajuster le NCR si besoin (actions et taux).

N° action	Intitulé de l'action	Attributaire	Montant du projet	Montant Région prévu
1	Viabilisation des zones d'activités de Grez en Bouère, Bouère et Meslay du Maine,	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	250 000,00	50 000,00
2	Mise en place de mobil-homes sur la base de loisirs de La Chesnaie	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	165 000,00	33 000,00
3	Mise en place d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour les équipements sportifs	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	250 000,00	75 000,00
4	Acquisition de matériel pour la mise en place de la redevance incitative	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	250 000,00	30 000,00
5	Equipement numérique des espaces publics communautaires	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	53 073,00	14 000,00
6	Construction d'une piscine intercommunale à Meslay du Maine (2ème tranche)	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	4 562 018,00	1 000 000,00
7	Ingénierie "Développement local"	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	194 000,00	100 000,00
8	Fonctionnement du Conseil de Développement	Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	10 000,00	5 000,00
Total	8		5 734 091,00	1 307 000,00

- **Contrat de Plan Etat-Région**

Suite à l'accompagnement de l'Agence Régionale dans le cadre de la pollution du secteur de Grez en Bouère et Bouère suite aux rejets non maîtrisés de l'usine APROCHIM, un plan d'actions a été élaboré. Suite aux élections communautaires, un point a été fait sur cette démarche de manière à donner la priorité à certaines actions :

Actions prioritaires retenues :

- Action 1 : Gouvernance. Il faut prendre en compte les riverains qui doivent devenir une priorité dans les réflexions
- Action 3 : Stratégie Tourisme Nature. Une réflexion sur le positionnement du VVNJ peut être un plus
- Action 5 : Rénovation énergétique de l'habitat. Programme déjà en place qui peut-être plus appuyé sur les 2 communes
- Action 11 : Devenir urbanistique de la périphérie d'Aprochim. Action intéressante à mener en l'élargissant à la thématique habitat, agricole et économique

Afin de financer ces actions l'Etat et la Région via le Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2015-2020 ont inscrit dans le volet Territorial de ce contrat, un soutien spécifique pour ce secteur à parité à hauteur de 0,5 M € chacun

- **Contrat de Plan Etat-Région (suite)**

Pour la mise en œuvre, en ce qui concerne la part Régionale, les 500 000 € consistent en une valorisation des fonds (NCR – Fonds Européens—Lignes sectorielles).

Pour la part Etat de 500 000 €, les opérations éligibles sont larges : économie, création d'emplois, formation, mobilité, patrimoine, environnement. Cette part est cumulable avec les subventions de droit commun (DETR...).

Les actions devront être réalisées entre 2015 et 2020. Elles pourront être à maîtrise d'ouvrage intercommunale ou communale

Une convention d'objectifs tripartite reprenant l'ensemble des actions devra être signée avec la CCPMG impérativement avant le 30 juin 2015. Un avenant sera possible. Le document territorial doit être prêt pour le 26 mai. Le plan d'actions sera présenté au conseil communautaire avant le 26 mai.

- Un crédit de 145 000€, déjà inscrit au BP 2014, a été reporté sur l'année 2015 selon le financement suivant:

Articles		BP 2015
Dépenses		
2031	Etudes	145 000
TOTAL DEPENSES		145 000
Recettes		
	Subvention	
	Région	43 500
	Etat	72 500
TOTAL RECETTES		116 000

Rapport XI – 04 FONDS DE CONCOURS

Lors du Conseil communautaire en date du 2 avril 2013 il a été arrêté le nouveau règlement du Fonds de concours 2013-2015, ainsi que l'enveloppe budgétaire associée.

	Base	Tx applicable	Montant fonds concours
Volet 1	17 communes à 15 000€		
	255 000,00 €	40%	102 000,00 €
Volet 2	17 communes à 50 000€		
	850 000,00 €	30%	408 000€
	6 communes à 85 000€		
	510 000,00 €	30%	
Total enveloppe			510 000,00 €

Total Volet 1+2 ATTRIBUE	150 247,89 €
Total Volet 1+2 PAYE	41 026,31 €
Reste à payer	109 221,58 €
Enveloppes consacrées V1	102 000,00 €
Enveloppes consacrées V2	408 000,00 €
TOTAUX	510 000,00 €
BILAN	400 778,42 €

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-01	Stratégie	0,00 €	35 000,00 €	5 000,00 €	-30 000,00 €
Rapport X-02	S-CoT	-25 517,40 €	122 984,50 €	125 730,50 €	2 746,00 €
Rapport X-03	Contrats + études	0,00 €	145 000,00 €	116 000,00 €	-29 000,00 €
Rapport X-04	Fonds de concours	-122 952,19 €	340 108,00 €	80 728,00 €	-259 380,00 €
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement		-148 469,59 €	643 092,50 €	327 458,50 €	-315 634,00 €

ACTIONS : DEVELOPPEMENT DES SERVICES

A - Ambition du programme

- Développer une offre de services de proximité pour renforcer l'attractivité territoriale et lutter contre la désertification rurale.
- Moderniser les services publics :
 - Mise en réseau des acteurs, maîtrise des dépenses publiques, mutualisation des outils, rationalisation des investissements.

B - Objectifs 2015

- Lancement des travaux de l'équipement piscine devant concourir à l'attractivité et à l'aménagement du territoire pour faciliter l'accueil et le maintien de la population.
- Mise en service du Centre de Secours de Meslay du Maine et lancement des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de celui de Ballée
- Mise en place d'un schéma de mutualisation
- Création d'un service commun d'instruction du droit des sols (ADS)
- Développement du service SIG

C - Moyens mis en œuvre

C - Moyens mis en œuvre

Rapport XI-05
SDIS

- Finalisation du Centre de secours de Meslay du Maine. Fin des travaux en mai 2015

Meslay du Maine			Réalizations			reste à réaliser
Dépenses	Estimations	Engagé au 1/1/2015	2014	2015	Total	
Trvx	580 000,00 €	480 735,90 €				
Honoraires Archi	42 000,00 €	42 920,00 €				
honoraires et divers	28 000,00 €	10 190,64 €				
total dépenses	650 000,00 €	533 846,54 €	64 782,32 €	- €	64 782,32 €	469 064,22 €
TVA	130 000,00 €	106 769,31 €	12 956,46 €	- €	12 956,46 €	93 812,84 €
Total TTC	780 000,00 €	640 615,85 €	77 738,78 €	- €	77 738,78 €	562 877,07 €
Recettes						
DETR 20 %	195 000,00 €	106 769,31 €	37 380,00 €		37 380,00 €	69 389,31 €
Participation SDIS 50 % HT	325 000,00 €	266 923,27 €	17 344,50 €		17 344,50 €	249 578,77 €
FCTVA	122 943,60 €	104 586,76 €	6 041,00 €		6 041,00 €	98 545,76 €
Total Recettes	642 943,60 €	478 279,34 €	60 765,50 €	- €	60 765,50 €	417 513,84 €
Autofinancement	137 056,40 €	162 336,51 €	16 973,28 €	- €	16 973,28 €	145 363,23 €

- Pour Ballée, l'opération porte sur la réhabilitation, extension du centre d'incendie et de secours. Le permis de construire a été accordé le 21 janvier 2015. La consultation des entreprises va être lancée en mars 2015 pour une remise des offres le 8 avril 2015.

Ballée			Réalizations			reste à réaliser
Dépenses	Estimations	Estimations au 1/1/2015	2014	Total		
Trvx	90 000,00 €	96 450,00 €				
honoraires et divers	5 000,00 €	5 000,00 €	850,00 €	850,00 €		
total dépenses	95 000,00 €	101 450,00 €	850,00 €	850,00 €	100 600,00 €	
TVA	19 000,00 €	20 290,00 €	170,00 €	170,00 €	20 120,00 €	
Total TTC	114 000,00 €	121 740,00 €	1 020,00 €	1 020,00 €	120 720,00 €	
Recettes						
DETR 20 %	- €	16 549,19 €	- €	- €	16 549,19 €	
Participation SDIS 50 % HT	20 000,00 €	49 000,00 €	- €	- €	49 000,00 €	
FCTVA	17 968,68 €	19 963,67 €	- €	- €	19 963,67 €	
Total Recettes	37 968,68 €	85 512,87 €	- €	- €	85 512,87 €	
Autofinancement	76 031,32 €	36 227,14 €	- €	1 020,00 €	1 020,00 €	35 207,14 €

Rapport XI-06
PISCINE INTERCOMMUNALE

- Les travaux ont démarré début 2015 pour une Livraison prévue mi 2016
- Rappel du plan de financement

DEPENSES	Stade Analyse des offres oct 2014
Total travaux HT	3 686 821,93 €
Honoraires	657 130,00 €
Divers	193 726,05 €
Total opération HT	4 537 677,98 €
TVA	907 535,60 €
Total TTC	5 445 213,58 €
RECETTES	
FCTVA	888 526,17 €
Subvention Région	1 140 000,00 €
DETR	300 000,00 €
CG	400 000,00 €
Total recettes	2 728 526,17 €
fonds de concours Meslay du Mai	554 000,00 €
Reste à financer	2 162 687,41 €
autofinancement	1 262 687,41 €
Emprunt nécessaire	900 000,00 €

- Gestion de l'Équipement : Le deuxième trimestre 2015 va être consacré au choix du mode de gestion de cet équipement (régie – délégation service...). Des visites d'autres équipements vont être programmées afin de mieux appréhender les avantages et les inconvénients des systèmes à notre disposition .

Rapport XI-07 CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU CHALEUR

Parallèlement, courant 2013, une étude de faisabilité sur la mise en place d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur a été menée. Compte tenu de l'importance du dossier, il a été décidé de séparer ce dossier de l'équipement piscine.

L'étude a été réalisée sur la base d'un périmètre regroupant la future piscine, la salle de sports, le centre social et le collège de Meslay du Maine, la commune de Meslay du Maine et le Conseil Général ayant souhaité être associés.

Surface chauffée concernée en m² :

Bâtiment	Surface (m ²)	Système de production de chaleur
Futur centre aquatique	1569	Chaudière gaz
Salle des sports	1500	Chaudière fioul
Collège Maurice Genevoix	2845	Chaudière gaz
Centre social Melinois	1340	Chaudière gaz

• Etat d'avancée

Il a été décidé de lancer un marché CREM (Construction Réalisation Exploitation Maintenance)

Le lancement de la consultation va être effectif fin mars 2015

Les crédits relatifs aux travaux seront inscrits lors de la validation des offres; Seul un crédit d'études de 40 000€ a été inscrit au BP 2015.

Rapport XI-08 LOGEMENTS LOCATIFS

La Communauté de Communes est propriétaire de logements locatifs dont :

- 2 logements réhabilités à Grez en Bouère
- 3 logements réhabilités à Saint Brice
- 3 logements neufs sur la commune de Saint Loup du Dorat

De nombreux travaux ont été réalisés en 2014 pour les logements situés « 1 et 2 Bis Rue du Jardin à St Brice ».

En 2014, nous avons eu un différend avec les locataires du 1 rue des Jardins concernant des problèmes de moisissures liés à une atmosphère humide malgré les travaux réalisés Une conciliation a eu lieu le 15 octobre 2014 entre la CCPMG et les locataires. Il en résulte que:

la Communauté de Communes a accepté le départ sans préavis du locataire afin de libérer l'appartement

Dit qu'elle prendrait en charge le déménagement afin de libérer au plus vite le logement (montant pris en charge 3 804€TTC) et rembourserait la caution d'un montant de 900€,

Début février une mission de diagnostic sur le logement a été confiée au cabinet A3 architecture. Une provision pour remise en état du logement a été inscrite au BP 2015 à hauteur de 20 000€ à laquelle s'ajoute le montant correspondant au frais du déménagement.

Actuellement, les 3 logements de St Brice sont inoccupés.

Le bilan global prévisionnel 2015 pour ces logements s'élève à la somme de -36 200€ (- 8180€ en 2014)

Rapport XI-09 MUTUALISATION – ADS

La loi du 16 décembre prévoit en son article 67 ;

« Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement ».

• Services mis en place aujourd'hui

- La mise à disposition de l'agence technique intercommunale ingénierie
- La mise en place d'un système de « mutuelle coup dur »
- L'achat d'un broyeur à végétaux
- La coordination des formations en lien avec le CNFPT
- Le SIG
- Elaboration du Document Unique
- L'assistance technique à la voirie : Dans sa séance du 15 juillet 2014, le conseil communautaire a validé la mise en place d'un service commun d'assistance à la voirie au bénéfice des communes. Il s'agit d'une reprise de la compétence ATESAT de la DDT. Toutes les communes ont adhéré au service.

ACTIONS à poursuivre en 2015

- Travail à l'élaboration du schéma de mutualisation qui doit être achevé fin 2015
- Mise en place du service Commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols

Vu la loi du 27 mars 2014 pour l'Accès au Logement pour un Urbanisme Rénové (A.L.U.R) qui met fin à la mise à disposition des services de l'Etat aux communes pour l'instruction des autorisations liées au droit des sols, pour les communes membres d'un EPCI regroupant au moins 10 000 habitants et couvertes par un PLU, POS, à compter du 1er juillet 2015, et pour celles couvertes par une carte communale au 1er janvier 2017,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-4-2 qui dispose qu'en dehors même des compétences transférées, il est possible à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et une ou plusieurs communes membres de se doter de service commun, notamment pour l'instruction des décisions prises par le maire au nom de la communes,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article R 423-15 qui prévoit que les communes peuvent charger l'EPCI d'instruire les demandes d'urbanisme en matière de droit des sols et qui permet donc d'envisager la création par la communauté de communes d'un service commun d'instruction des actes et autorisation d'urbanisme, Considérant, qu'en matière d'occupation des sols, le Maire, au titre de son pouvoir de police spéciale, est seul compétent pour délivrer les autorisations d'urbanisme, soit en son nom et pour le compte de la commune si celle-ci est couverte par un document d'urbanisme (PLU-POS-Carte communale), soit en l'absence de tels documents, au nom de l'Etat,

Considérant la volonté des élus de construire un schéma de mutualisation s'inscrivant dans une logique de solidarité intercommunale afin de rationaliser et d'améliorer le service public rendu à l'utilisateur,

ACTIONS à poursuivre en 2015 (suite)

Il est proposé que la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez crée son service commun qui sera chargé de réaliser cette instruction pour le compte des communes concernées.

Il est proposé que ce service soit géré en partenariat avec celui de la communauté de communes du Pays de Château Gontier (et celui de la communauté de communes du Pays de Craon à compter du 1^{er} janvier 2016)

A cet effet, une convention devra être signée entre la communauté de communes du Pays de Meslay Grez et celle de Château et entre la communauté de communes du Pays de Meslay Grez et les communes concernées

Ces conventions préciseront notamment :

- Les missions exercées par le service commun et celles exercées au niveau communal
- Les modalités de gestion du service commun
- Les modalités des participations financières des communes et de la CCPMG
- Les modalités de gestion du service entre les 2 communautés de communes

Il est rappelé que la création du service commun ne constitue pas un transfert de compétence. En conséquence, chaque Maire continuera donc à exercer et à assumer ses compétences et obligations en matière d'ADS. Concrètement cela n'entraîne aucun changement dans le fonctionnement des communes, le service commun remplaçant simplement les services de la DDT dans sa mission d'instruction. Chaque commune continuera donc à assurer:

- La prise en charge de l'accueil de ses administrés
- La réception des demandes des pétitionnaires
- La signature et la délivrance des actes .

• **Volet financier**

Le coût annuel forfaitaire du service est évalué par la CC de Château Gontier à 50 000€ par ETP soit pour la CCPMG 25 000 € puisque le besoin, au démarrage est estimé à 0.5 ETP. La convention devra régler les conditions de participation financière entre les communes et la CCPMG

Communes concernées au 1er juillet 2015	Communes concernées au 1er janvier 2017
	Arquenay
Ballée	Ballée
Bazougers	Bazougers
	Beaumont Pied de Boeuf
Bouère	Bouère
Le Buret	Le Buret
	Cossé en Champagne
Epineux Le Seguin	Epineux Le Seguin
Grez en Bouère	Grez en Bouère
Maisoncelles	Maisoncelles
Meslay du Maine	Meslay du Maine
Saint Brice	Saint Brice
	Saint Charles la Forêt
Saint Denis du Maine	Saint Denis du Maine
Saint Loup du Dorat	Saint Loup du Dorat
Villiers Charlemagne	Villiers Charlemagne
12 communes	16 communes

Il est proposé d'acter le principe d'un remboursement par les communes de cette charge nouvelle .

La méthode relative à cette répartition fera l'objet d'une étude au cours du 2ème trimestre 2015.

Rapport XI-10 SIG

Depuis 2008, la communauté de communes possède un outil SIG pour ses services en interne, mais également un « webSIG » déployé dans les mairies, pour consultation des données cadastrales, POS-PLU, voirie communale et intercommunale et sentiers de randonnées. Ces outils se complètent par un logiciel qui permet l'enregistrement des Autorisations Droits des Sols (ADS) par les secrétaires de mairies, en lien avec la cartographie et les données cadastrales du SIG.

Afin d'offrir un service plus performant et plus adapté au travail au quotidien des secrétaires de mairie, mais aussi des collaborateurs, il a été décidé de lancer une consultation pour renouveler l'outil. Une consultation pour le renouvellement du SIG de la communauté de communes a été lancée en Juin 2014. La Communauté de communes a décidé de travailler avec la société ESRI France pour la mise en place de son SIG intercommunal.

La partie concernant l'outil métier ADS a été retirée de la validation du marché dans l'attente de la mise en place d'un pôle urbanisme conjoint avec la CC Pays de Château-Gontier. En effet, dans son offre ESRI propose de travailler avec la société Opéris pour la partie métier ADS. Cette société équipe déjà la communauté de communes Pays de Château-Gontier. Il est envisagé un groupement pour mutualiser les coûts d'acquisition et doter tout le monde avec le même outil

Intitulé	Offre retenue SIG
Logiciel SIG	19 800,00
Maintenance SIG	2 760,00 à partir de 2016

Intitulé	Offre retenue SIG
Logiciel SIG	19 800,00
Maintenance SIG	2 760,00 à partir de 2016

• Actions 2015

Travail sur le lien entre le SIG et les applications métiers ADS, SPANC et Eau potable.

Travailler sur le « porter à connaissance » vers les élus et les collaborateurs CC de ce qu'est le SIG et des possibilités de l'outil

Travailler sur l'ouverture du SIG vers le grand public

Rapport X-11 MATÉRIEL MIS A DISPOSITION

• Utilisation du matériel en 2014

Matériel	Nombre de réservation année 2011	Nombre de réservation année 2012	Nombre de réservation année 2013	Nombre de réservation année 2014
BARNUMS	94	92	93	92
TABLES ET BANCS	50	59	55	47
SCENE MOBILE	17	23	23	19
PRATICABLES	22	22	18	18
GRILLES	12	7	6	8
CHAISES	10	11	13	12
PUPITRE	7	9	12	12
SONORISATION	21	20	17	17
ECRAN	7	6	11	14
VIDEO PROJECTEUR	7	9	19	25
TOTAL	247	258	267	264

D – Budget consacré

TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement		-148 469,59 €	643 092,50 €	327 458,50 €	-315 634,00 €
SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014		BUDGET 2015	
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport X-05	SDIS	94 222,53 €	738 139,00 €	558 878,00 €	-179 261,00 €
Rapport X-06	Piscine intercommunale	-145 043,85 €	4 836 051,00 €	3 719 082,00 €	-1 116 969,00 €
Rapport X-07	Chaufferie bois - Réseau chaleur	-21 839,60 €	40 000,00 €	66 648,00 €	26 648,00 €
Rapport X-08	Logements locatifs	7 884,90 €	9 960,00 €	18 983,00 €	9 023,00 €
Rapport X-09	Mutualisation - ADS	4 155,00 €	12 500,00 €	16 650,00 €	4 150,00 €
Rapport X-10	SIG	278,89 €	26 960,00 €	4 420,00 €	-22 540,00 €
Rapport X-11	Matériel mis à disposition	-1 894,58 €	7 910,00 €	1 006,00 €	-6 904,00 €
TOTAL Développement des services		-62 236,71 €	5 671 520,00 €	4 385 667,00 €	-1 285 853,00 €

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CCPMG

A - Ambition du programme

- **Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien les politiques décidées par les élus**
- **Contribuer à la performance des services de la Communauté de Communes par le développement des compétences et de la motivation dans le cadre des principes régissant le service public.**
- **Mise à disposition de moyens de qualité auprès du personnel pour encourager leur implication et leur efficacité.**

B - Objectifs 2015

- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Optimiser les services de la Communauté de Communes dans un souci d'efficacité
- Rationaliser la gestion des différents services
- Simplifier les procédures internes
- Maitriser les dépenses de fonctionnement

C - Moyens mis en œuvre

- **Rapport XI-12 et Rapport XI-13**
- **POLE INTERCOMMUNAL ET ATELIER TECHNIQUE**

Le budget primitif prévoit le fonctionnement des bâtiments, Il n'est pas prévu la réalisation de travaux en 2015.

- **Rapport XI-14**
- **ACQUISITION MOBILIER ET MATÉRIEL**

Equipement mobilier et besoins du service technique en matériel

Bilan global investissement = - 5 137€

- **Rapport XI-15**
- **FLOTTE VEHICULES**

Pas de renouvellement prévu pour l'année 2015.

budget global fonctionnement = -10 000€

- **Rapport XI-16**
- **INFORMATIQUE DEMATERIALISATION**

Renouvellement régulier du parc, logiciels métiers, outils collaboratifs, contrat de maintenance et système de sauvegarde externe, dématérialisation - parapheur électroniques.

Pour 2015, il est prévu d'acquérir 9 tablettes numériques pouvant être mises à disposition des Elus

Bilan global investissement = -10 595€

Bilan global fonctionnement = -9 062 €

• Rapport X I-17

• FLOTTE COPIEURS EN LOCATION

Vu la dématérialisation, la collectivité a fait le choix de n'utiliser que deux copieurs en location matériel DBR utilisé par l'ensemble des services de la collectivité.

Bilan global fonctionnement = -10 660€

• Rapport XI -18

• TÉLÉPHONIE

La collectivité a fait installer la fibre optique en 2014 sur le site du pôle intercommunal.

Location du standard, des postes et flotte orange portables

Bilan global fonctionnement = -9 150€

• Rapport X I-19

• ASSURANCES

MMA pour la Flotte véhicules et auto-mission

GROUPAMA pour responsabilité civile – dommages au biens – protection juridique – multirisques informatique.

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation en 2015 dans le cadre d'un groupement d'achats avec les communes qui le souhaiteraient et de prendre l'attache d'un cabinet spécialisé pour l'aide à la rédaction d'un cahier des charges et à l'analyse des offres. Un crédit d'études de 5 000€ est proposé.

Bilan global fonctionnement = 14 390€

• Rapport XI -20 – 21 - 22

• FOURNITURES- ABONNEMENTS- ADHESIONS – COURRIER - ARCHIVES.

Bilan global fonctionnement = -19 598€

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport X-12	Pôle intercommunal	-70 566,98 €	94 411,00 €	26 017,00 €	-68 394,00 €
Rapport X-13	Atelier technique intercommunal	-9 992,57 €	7 670,00 €	0,00 €	-7 670,00 €
Rapport X-14	Acquisition de mobilier et matériel	-9 948,94 €	6 500,00 €	1 363,00 €	-5 137,00 €
Rapport X-15	Flotte véhicules	-19 581,79 €	10 000,00 €	0,00 €	-10 000,00 €
Rapport X-16	Informatique dématérialisation	-30 805,23 €	22 465,00 €	2 808,00 €	-19 657,00 €
Rapport X-17	Flotte copieur en location	-22 435,73 €	11 360,00 €	700,00 €	-10 660,00 €
Rapport X-18	Téléphonie	-16 343,00 €	9 150,00 €	0,00 €	-9 150,00 €
Rapport X-19	Assurances	-8 820,60 €	14 390,00 €	0,00 €	-14 390,00 €
Rapport X-20	Fournitures - Abonnements	-13 115,60 €	14 410,00 €	0,00 €	-14 410,00 €
Rapport X-21	Courrier - Poste	-3 059,34 €	3 088,00 €	0,00 €	-3 088,00 €
Rapport X-22	Archives	0,00 €	2 100,00 €	0,00 €	-2 100,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale		-204 669,78 €	195 544,00 €	30 888,00 €	-164 656,00 €

Rapport XI –23

GESTION RESSOURCES HUMAINES
ACTIONS 2015 – Administration Générale

- Masse salariale ; budget consacré : 555 708 €
- Action Sociale ; budget consacré : 5 800 €
- Contrats d’Avenir ; budget consacré : 18 065 €
- Formations ; budget consacré : 2 550 €
- Adhésion au SPAT ; budget consacré : 1 285 €
- Suivi du DU (Document Unique) ; budget consacré : 13 973 €
- Modification du tableau des effectifs

Avancement de grade, promotion interne et réussite aux concours et examens professionnels

Dans le cadre de l’avancement de grade, de la promotion interne et de la réussite aux concours ou aux examens, il est proposé au Conseil Communautaire, et après avis favorable de la Commission d’aide à la gestion du personnel du 6 mars dernier, de modifier le tableau des effectifs en supprimant les postes correspondants au grade actuellement détenu par les agents concernés et en créant les nouveaux postes correspondants au nouveau grade :

Grade détenu au 01/01/15	Grade de l’avancement possible	Date de Nomination proposée
Assistant d’Enseignement Artistique Pal de 2 ^{ème} Cl. 9 ^{ème} échelon IB 493/IM 425	Assistant d’Enseignement Artistique Pal de 1 ^{ère} Cl. 5 ^{ème} échelon IB 497/IM 428	01/04/15
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} Classe 11 ^{ème} échelon IB 551/IM 468	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} Classe 7 ^{ème} échelon IB 555/IM 471	01/07/15
Agent de Maîtrise 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	Agent de Maîtrise Principal 2 ^{ème} échelon IB 377/IM 347	01/07/15
Auxiliaire de Soins de 1 ^{ère} Classe 7 ^{ème} échelon IB 356/IM 332	Auxiliaire de Soins Principal de 2 ^{ème} Cl. 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	01/07/15
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Cl. 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Cl. 3 ^{ème} échelon IB 388/IM 355	21/07/15
Technicien 10 ^{ème} échelon IB 488/IM 422	Technicien Principal de 2 ^{ème} Classe IB 488/IM 422	01/04/15

Rapport XI –23

GESTION RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

La dernière Commission Culture a validé le projet de « création » d’un poste de « Coordonnateur des pratiques collectives » pour l’Ecole de Musique Intercommunale à raison d’1/4 temps (5/20^{ème} d’enseignement)

Poste créé	Quotité de Temps de Travail	Date de Création du poste
Assistant d’Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} Classe	5/20 ^{ème}	01/09/15

- Indemnités de fonctions ELUS ; budget consacré : 109 379 €
- Indemnités du Receveur ; budget consacré : 390 €
- Logiciel « gestion des heures » ; budget consacré : 25 079 €

Afin d’optimiser le temps de travail de l’ensemble des services, la Collectivité étudie l’achat d’un logiciel devant pouvoir gérer le temps et les activités des agents et leur planification. Il pourrait être envisagé de mettre cet outil à disposition des Communes qui en exprimeraient le besoin.

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2014	BUDGET 2015		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport X-23	Gestion ressources humaines	-565 498,73 €	686 857,00 €	78 702,00 €	-608 155,00 €

Rapport XI BUREAU-ADMINISTRATION GENERALE

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2014	BUDGET 2015		
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement	-148 469,59 €	643 092,50 €	327 458,50 €	-315 634,00 €
TOTAL Développement des services	-62 236,71 €	5 671 520,00 €	4 851 708,00 €	-819 812,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale	-204 669,78 €	195 544,00 €	30 888,00 €	-164 656,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - RH	-565 498,73 €	686 857,00 €	78 702,00 €	-608 155,00 €
TOTAL ACTIONS BUREAU - ADMINISTRATION GENERALE	-980 874,81 €	7 197 013,50 €	5 288 766,50 €	-1 908 257,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Joseph Gaudin demande à intégrer le Bureau qui a en charge le dossier des travaux menés conjointement l'agence économique régionale suite à la pollution d'Aprochim. Il regrette la sous-représentation de Grez en Bouère et évoque les actions mises en avant.

- Le Président précise que ce dossier est suivi par le Bureau que pour regarder les engagements de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. Il rappelle que le comité de pilotage à l'origine du plan d'actions élaboré est composé de représentants élus du Conseil Régional, des Communes de Grez en Bouère et Bouère, du Conseil Général, de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, des représentants de l'Etat en la personne de Mme la Sous-Préfète et des représentants des chambres consulaires qui ont également participé aux travaux.

A ce titre, les Communes de Grez en Bouère et de Bouère sont directement associées à l'élaboration du plan d'actions. Après les élections 2014, un travail avec ces Communes a été fait pour déterminer les actions prioritaires, la Communauté de Communes n'ayant pas vocation à porter l'ensemble des projets.

Dans le cadre des travaux pour la mise en œuvre du programme d'actions devant permettre de conventionner avec l'Etat et la Région, les Communes de Grez en Bouère et de Bouère sont partenaires directs. Ce programme fera l'objet d'une validation en Conseil Communautaire, le Bureau n'intervenant que pour valider les enjeux financiers au niveau de la Communauté de Communes.

RAPPORT XI-01 – STRATEGIE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Délégué au Bureau la gestion de l'enveloppe financière de 30 000 euros pour engager des pré-études pour accompagner des réflexions sur des thématiques relevant des compétences communautaires ou pour accompagner d'éventuels porteurs de projets.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT XI-02 – SCOT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-03 – CONTRAT + ETUDES

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-04 – FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-05 – SDIS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les conventions de mise à disposition à titre gratuit des biens mobiliers près du SDIS de la Mayenne concernant les Centres de Secours de Meslay du Maine et de Ballée à compter de la date de fin des travaux.
- ⇒ Valide la convention de mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers près du SDIS de la Mayenne concernant le Centre de Secours de Bouère à compter du 24 juin 2014.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT XI-06 – PISCINE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-07 – CHAUFFERIE BOIS – RESEAU DE CHALEUR

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer la convention à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-08 – LOGEMENTS LOCATIFS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à payer le coût du déménagement de Mr et Mme Desnos et à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-09 – MUTUALISATION - ADS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le principe d'un remboursement de la charge nouvelle du service commun ADS par les communes.
- ⇒ Prend acte que la méthode qui sera retenue fera l'objet d'une étude au cours du 2^{ème} trimestre 2015 pour validation par le Conseil Communautaire au moment de la répartition du FPIC.
- ⇒ Autorise le Président à signer les conventions à intervenir avec la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et avec les Communes membres.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-10 – SIG

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-11 – MATERIEL MIS A DISPOSITION

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-12 – POLE INTERCOMMUNAL

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-13 – ATELIER TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-14 – ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-15 – FLOTTE VEHICULES

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-16 – INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats et marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-17 – FLOTTE COPIEUR EN LOCATION

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-18 – TELEPHONIE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT XI-19 – ASSURANCES

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats à intervenir.
- ⇒ Autorise le Président à lancer une consultation pour le choix d'un cabinet spécialisé qui établira la rédaction du cahier des charges et l'analyse des offres.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-20 – FOURNITURES ABONNEMENTS ADHESIONS

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-21 – COURRIER – FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-22 – ARCHIVES

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer le contrat à intervenir avec le CDG 53 pour la mission d'archivage et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT XI-23 – RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la modification du tableau des effectifs 2015 en supprimant les postes correspondants au grade actuellement détenu par les agents concernés et en créant les nouveaux postes correspondants au nouveau grade.
- ⇒ Valide le remboursement à la Communauté de Communes d'Ernée des adhésions CNAS et SPAT du technicien SIG à hauteur de 50%.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.


Grade détenu au 01/01/15	Grade de l'avancement possible	Date de Nomination proposée
Assistant d'Enseignement Artistique Pal de 2 ^{ème} Cl. 8 ^{ème} échelon IB 493/IM 425	Assistant d'Enseignement Artistique Pal de 1 ^{ère} Cl. 5 ^{ème} échelon IB 497/IM 428	01/04/15
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} Classe 11 ^{ème} échelon IB 551/IM 468	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} Classe 7 ^{ème} échelon IB 555/IM 471	01/07/15
Agent de Maîtrise 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	Agent de Maîtrise Principal 2 ^{ème} échelon IB 377/IM 347	01/07/15
Auxiliaire de Soins de 1 ^{ère} Classe 7 ^{ème} échelon IB 356/IM 332	Auxiliaire de Soins Principal de 2 ^{ème} Cl. 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	01/07/15
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Cl. 7 ^{ème} échelon IB 375/IM 346	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Cl. 3 ^{ème} échelon IB 388/IM 355	21/07/15
Technicien 10 ^{ème} échelon IB 488/IM 422	Technicien Principal de 2 ^{ème} Classe IB 488/IM 422	01/04/15

RAPPORT XI-23 – RESSOURCES HUMAINES (Suite)

Poste créé	Quotité de Temps de Travail	Date de Création du poste
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} Classe	5/20ème	01/09/15

Dossier N°6 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2015

Bernard Boizard, Président, présente les finances et le Budget primitif 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.



Compte Administratif 2014

Budget Principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		521 700,13 €	-127 350,91 €		0,00 €	394 349,22 €
Opérations de l'exercice	-4 699 039,91 €	5 211 894,74 €	-4 999 500,32 €	5 550 565,07 €	-9 698 540,23 €	10 762 459,81 €
TOTAUX	-4 699 039,91 €	5 733 594,87 €	-5 126 851,23 €	5 550 565,07 €	-9 698 540,23 €	11 156 809,03 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 034 554,96 €	0,00 €	423 713,84 €	0,00 €	1 458 268,80 €
Restes à réaliser			-6 634 867,68 €	3 258 275,39 €	-6 634 867,68 €	3 258 275,39 €
TOTAUX CUMULES avec RAR	-4 699 039,91 €	5 733 594,87 €	-11 761 718,91 €	8 808 840,46 €	-16 333 407,91 €	14 415 084,42 €
RESULTATS DEFINITIFS	0,00 €	1 034 554,96 €	-2 952 878,45 €	0,00 €	-1 918 323,49 €	0,00 €

Lors de la séance du 24 février 2015, l'affectation de résultat proposé présente une erreur au niveau de l'affectation de résultat, à ce titre il est proposé de corriger la décision du 24 février dernier et de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

- 1) De reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 334 554,96 €.
- 2) D'imputer au compte 1068 de la section d'investissement la somme de 700 000 €.
- 3) De reprendre en excédent d'investissement la somme de 423 713,84 €.

Modification de l'affectation des résultats du CA 2014

Avis du Conseil Communautaire :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide la modification, affectation des résultats comme telle que présentée,
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

⇒ [BUDGET PRIMITIF 2015 :](#)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015 (budget Principal)

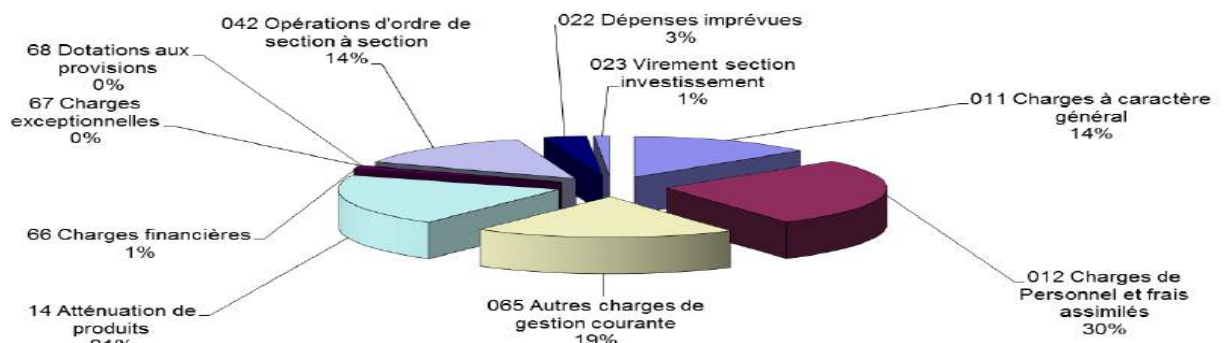
011 Charges à caractère général	759 777,30
012 Charges de Personnel et frais assimilés	1 532 540,00
065 Autres charges de gestion courante	1 075 317,12
14 Atténuation de produits	1 155 786,00
66 Charges financières	67 806,00
67 Charges exceptionnelles	100,00
68 Dotations aux provisions	400,00
042 Opérations d'ordre de section à section	778 206,00
022 Dépenses imprévues	176 441,47
023 Virement section investissement	64 238,44
Total	5 610 612,33

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015

DONT :

• Dotation de solidarité	142 708 €
• Attribution de compensation Dépenses	1 013 078 €
• Subventions 2015 - Budget principal	100 051 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015 (budget Principal)

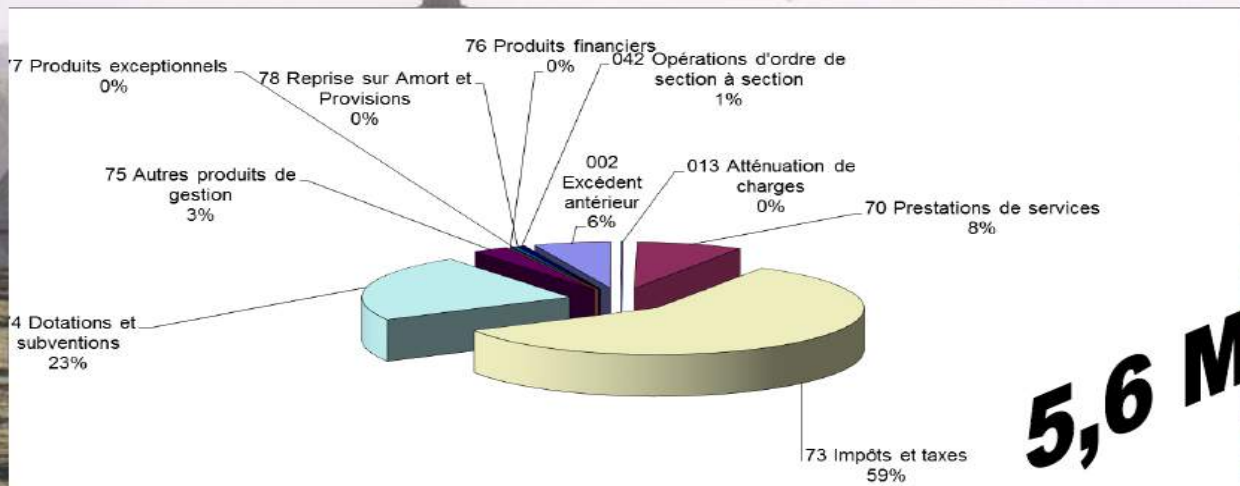


5,6 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015 (budget Principal)

013 Atténuation de charges	12 800,00
70 Prestations de services	464 074,00
73 Impôts et taxes	3 281 524,00
74 Dotations et subventions	1 306 604,57
75 Autres produits de gestion	154 413,80
76 Produits financiers	1 251,00
77 Produits exceptionnels	25 090,00
78 Reprise sur Amort et Provisions	1 300,00
042 Opérations d'ordre de section à section	29 000,00
002 Excédent antérieur	334 554,96
Total	5 610 612,33

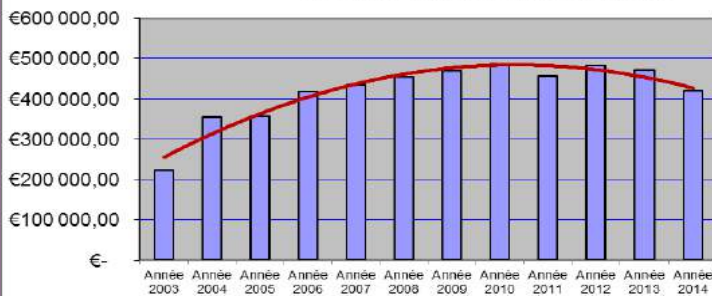
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015 (budget Principal)



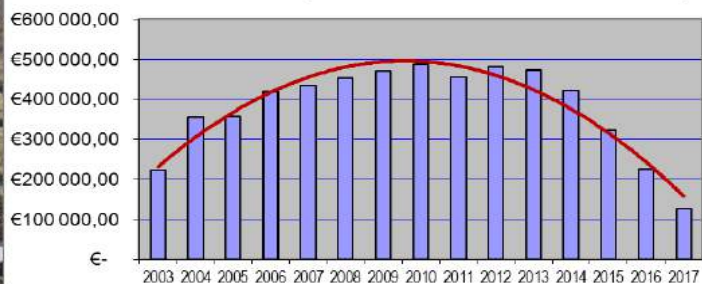
5,6 M€

RECETTES de l'ETAT

DOTATION INTERCOMMUNALITE



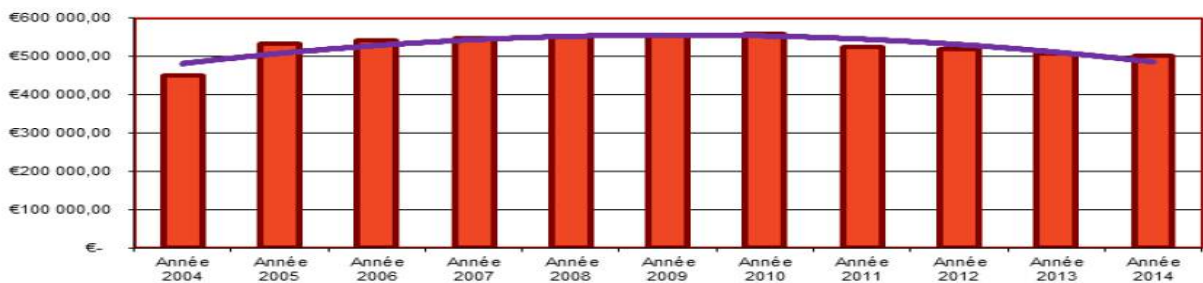
Projection de la dotation d'intercommunalité jusqu'en 2017



Le budget primitif 2015 a été construit avec une baisse de la dotation de 100 000€

RECETTES de l'ETAT

Evolution de la Dotation de Compensation



Elle a baissé de -1.09% en 2014 et devrait connaître une baisse sensiblement identique en 2015, soit en valeur -10 000€

RECETTES FISCALES 2015

La CVAE

CVAE			
Années	Produit	Evolution	
		en valeur	en %
2011	474 174		
2012	476 393	2 219	0,47%
2013	418 800	-57 593	-12,36%
2014	466 625	47 825	11,42%
2015	473 145	6 520	1,40%

RECETTES FISCALES 2015

LA CFE

Cotisations foncières des entreprises		
Bases 2014		3 662 000 €
Revalorisation des bases 2015	5,67%	207 635 €
Nouvelles bases - €		- €
Simulation bases 2015		3 869 635 €
Evolution en valeur		207 635 €
Evolution en %		5,67%
Taux 2014		25,42%
taux 2015		25,42%
Rappel produit 2014		931 125
Estimation produit fiscal 2015		983 661 €
Variation en valeur		52 536 €

La Taxe Foncière Non Bâti

Taxe Foncière Non Bâti		
Bases 2014		2 825 000 €
Revalorisation des bases 2015	0,90%	25 425 €
Nouvelles bases		0
Simulation bases 2015		2 850 425 €
Evolution en valeur		25 425 €
Evolution en %		0,89%
Taux 2014		1,81%
taux 2015		1,81%
Rappel produit 2014		51 139
Estimation produit fiscal 2015		51 593 €
Variation en valeur		454 €

La Taxe d'Habitation

Taxe Habitation		
Bases 2014		9 354 919 €
Revalorisation des bases 2015	0,90%	84 194 €
Nouvelles bases		46775
Simulation bases 2015		9 485 888 €
Evolution en valeur		130 969 €
Evolution en %		1,40%
Taux 2014		11,20%
taux 2015		11,20%
Rappel produit 2014		1 047 750
Estimation produit fiscal 2015		1 062 419 €
Variation en valeur		14 669 €

RECETTES FISCALES 2014

L'IFER

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

	IFER			
	2011	2012	2013	2014
Transformateurs	13 500,00 €	13 500,00 €	13 736,00 €	13 915,00 €
Stations électriques	12 240,00 €	17 340,00 €	14 014,00 €	15 771,00 €
Canalisations de Gaz	8 832,00 €	8 836,00 €	8 995,00 €	9 094,00 €
	34 572,00 €	39 676,00 €	36 745,00 €	38 780,00 €

LA TASCOM

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) a été créée par la loi n°72-657 du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés (articles 3 à 7 de la loi précitée).



Le FNGIR et la DCRTP

Les dotations de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) et les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont 2 nouvelles dotations qui permettent de retrouver l'équivalence des ressources de la collectivité à hauteur des ressources fiscales 2009. Ces dotations restent figées pour l'avenir

	2011	2012	2013	2014	2015
FNGIR	256 700	223 533	239 545	239 545	239 545
DCRTP	175 588	123 101	125 954	125 954	125 954

Récapitulatif COMPOSITION DU PANIER FISCAL

Recettes fiscales effectives par année	2013			2014			2015		
TFNB	66 301,00 €	2,24%	37,28%	51 139,00 €	1,62%	35,41%	51 592,69 €	1,65%	36,03%
TAFNB				15 697,00 €	0,50%		15 697,00 €	0,50%	
TFPB	- €			- €			- €	0,00%	
TH	1 035 984,00 €	35,04%	45,25%	1 047 750,00 €	33,29%	45,64%	1 062 419,44 €	33,89%	47,70%
CVAE	418 800,00 €	14,17%		466 625,00 €	14,82%		473 145,00 €	15,09%	
CFE	882 255,00 €	29,84%	3,24%	931 125,00 €	29,58%	3,05%	983 661,32 €	31,38%	3,06%
IFER	36 745,00 €	1,24%		38 780,00 €	1,23%		38 780,00 €	1,24%	
Compensations d'exonération nouveau régime	95 934,00 €	3,24%	12,36%	95 855,00 €	3,05%	11,61%	95 855,00 €	3,06%	11,66%
DCRTP	125 954,00 €	4,26%	1,67%	125 954,00 €	4,00%	1,54%	125 954,00 €	4,02%	1,55%
FNGIR	239 545,00 €	8,10%		239 545,00 €	7,61%		239 545,00 €	7,64%	
TASCOM	49 239,00 €	1,67%	2,76%	48 445,00 €	1,54%	2,76%	48 445,00 €	1,55%	0,00%
Rôles supplémentaires et complémentaires	5 754,00 €	0,19%	2,76%	86 757,00 €	2,76%		- €	0,00%	0,00%
TOTAL	2 956 511,00 €	100,00%	100,00%	3 147 672,00 €	100,00%	100,00%	3 135 094,45 €	100,00%	100,00%

A taux constants pour 2015 soit;

	Taux 2014	Taux 2015 proposés
Cotisation foncière des entreprises	25,42%	25,42%
Taxe habitation	11,20%	11,20%
Taxe Foncière non bâti	1,81%	1,81%

LE FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées

Evolution du FPIC (part CCPMG)



Evolution globale des concours financiers de l'Etat



HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

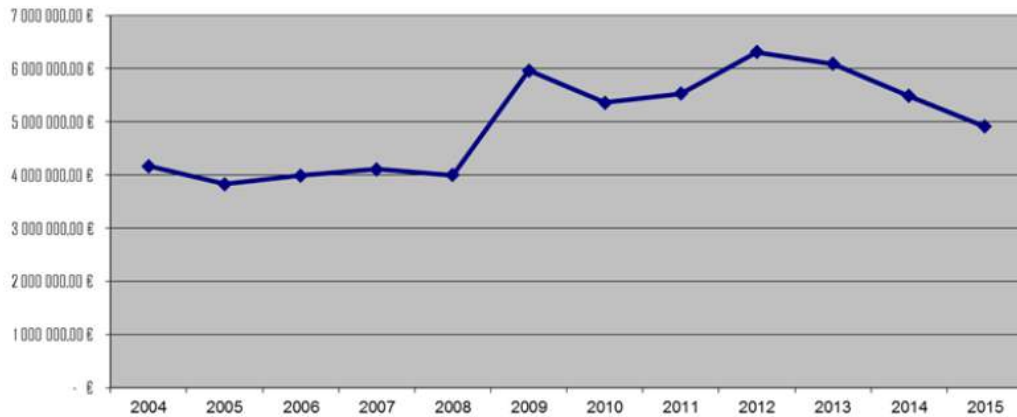
RAPPEL : AU 1er janvier 2015, notre endettement est de 5,08M €
81% de notre dette est aujourd'hui à taux fixes (moyenne des taux 3.30%)
Les 19% restants de la dette sont à taux variables

Suivi de la dette Besoins de financements

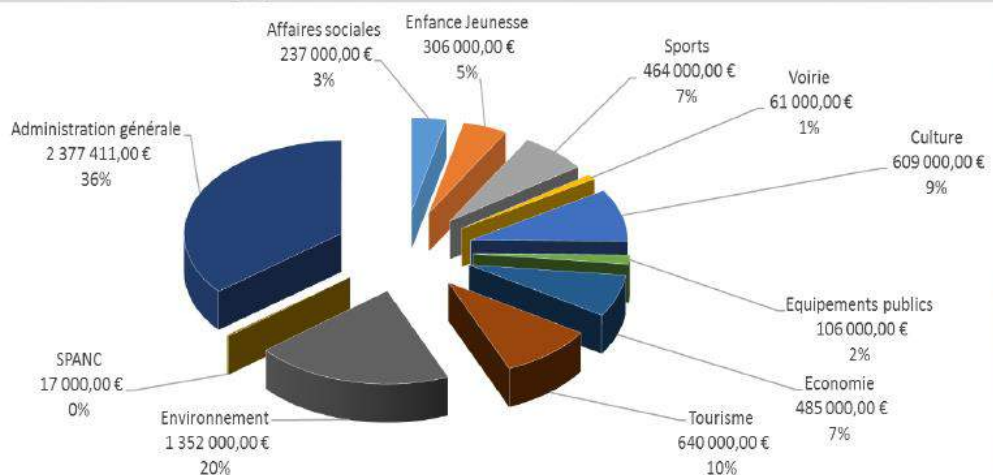
Opérations	BUDGET ECONOMIE			BUDGET PRINCIPAL
	Village artisans 2	Atelier Relais Grez	Batiment industriel Villiers Charlemagne	Construction Piscine
Dépenses				
Etudes et travaux	1 072 480,30 €	240 345,62 €	663 480,73 €	5 445 216,00 €
Total Dépenses	1 072 480,30 €	240 345,62 €	663 480,73 €	5 445 216,00 €
Recettes				
Subventions+ fctva	290 467,25 €	56 302,51 €	506 089,81 €	3 282 526,00 €
Autofinancement	40 456,00 €			1 262 687,00 €
Financement réaffectés en 2014				73 114,00 €
Financement réaffectés en 2013	61 835,71 €			30 240,00 €
Financement réaffectés en 2011	93 313,94 €			- €
Total Recettes	486 072,90 €	56 302,51 €	506 089,81 €	4 648 567,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	586 407,40 €	184 043,11 €	157 390,92 €	796 649,00 €

Suivi de la dette

Evolution de la dette Tous budgets

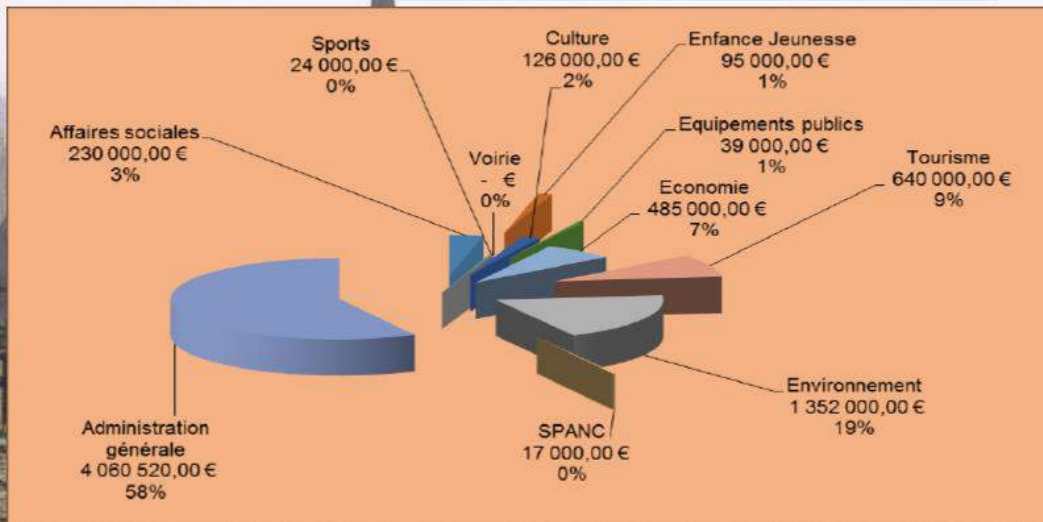


REPARTITION DES DEPENSES 2015 par domaines de compétences (Fonctionnement)



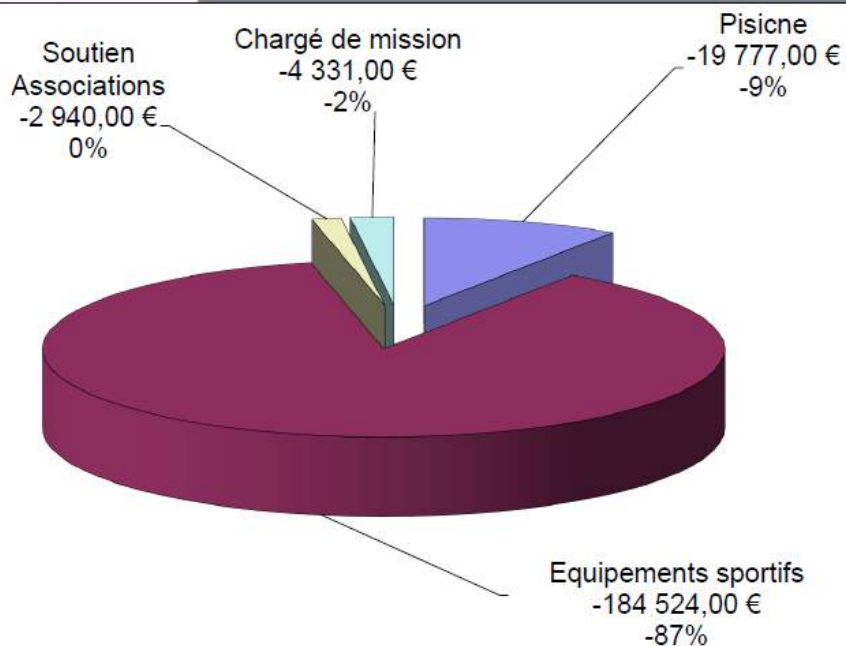
6,7 M€

REPARTITION DES RECETTES 2015 par domaines de compétences (Fonctionnement)

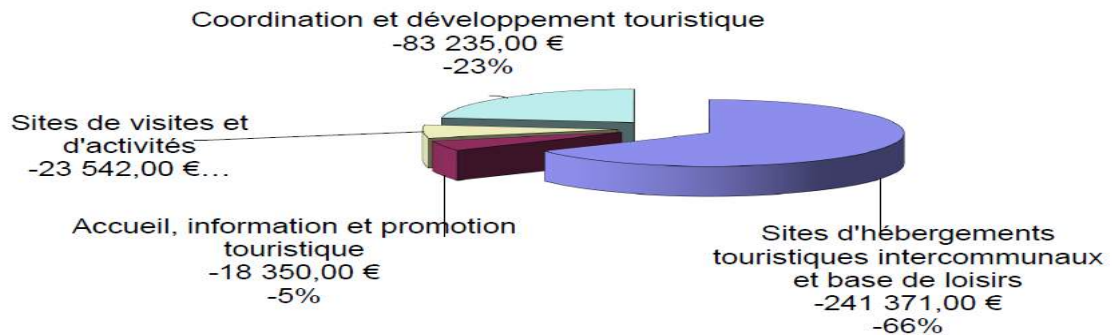


7 M€

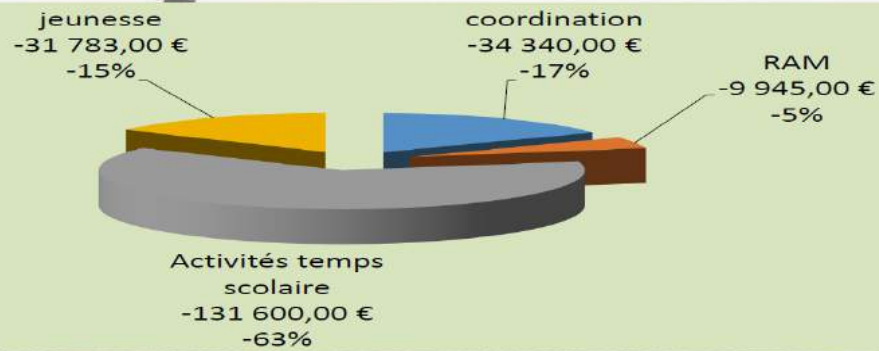
BP 2015 - ACTIONS SPORTS (bilan fonctionnement et investissement)



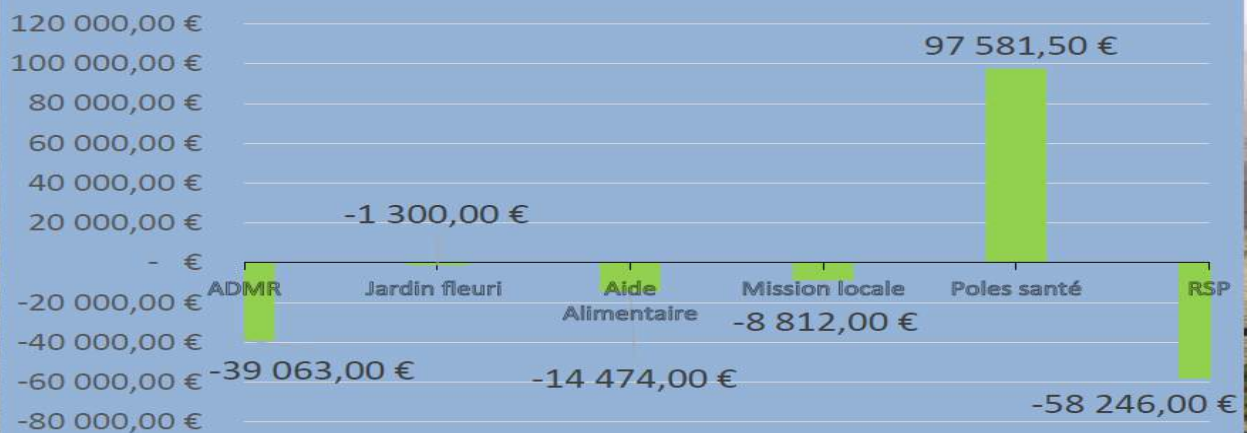
ACTIONS TOURISME (bilan fonctionnement et investissement)



BP 2015 - ACTIONS ENFANCE JEUNESSE (bilan fonctionnement et investissement)



BP 2015 - ACTIONS AFFAIRES SOCIALES (bilan fonctionnement et investissement)

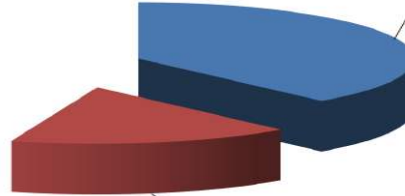


BP 2015 –
ACTIONS CULTURELLES
(bilan fonctionnement et investissement)

Dvpt des pratiques
 amateurs
 -223 195,90 €
 -45%

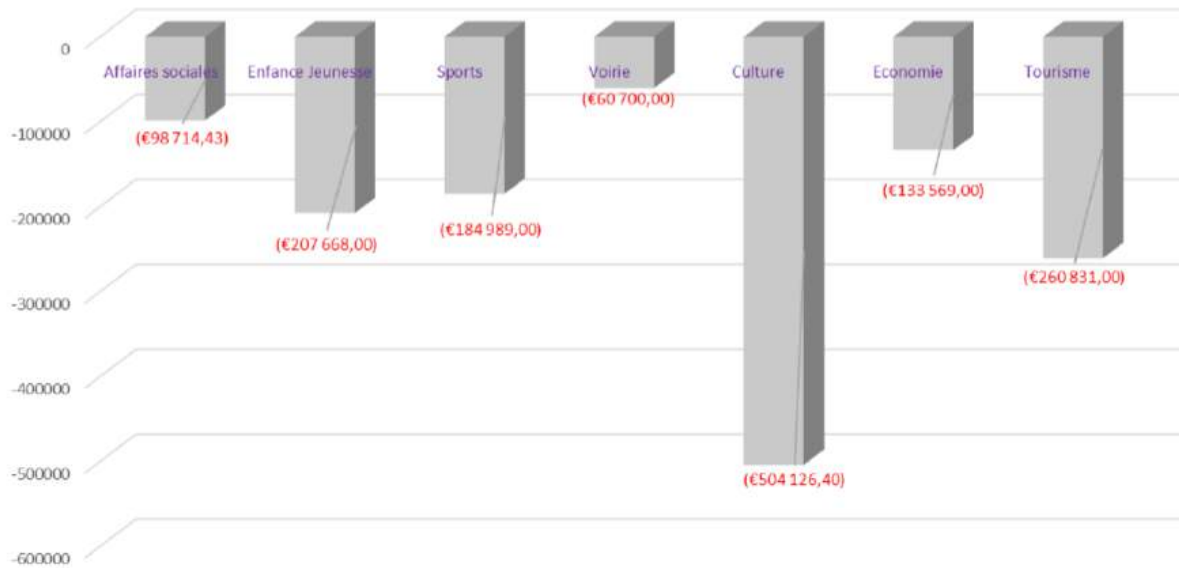


Lecture publique
 -191 130,00 €
 -39%



Diffusion
 spectacles vivants
 -81 842,50 €...

REPARTITION DES coûts nets
2015 par domaines de
compétences (Fonctionnement
+ rembt capital des emprunts)



Variation des coûts des principaux services du Budget Principal + budget Economie + budget Tourisme (bilan fonctionnement + remboursement capital emprunts)

	AFFAIRES SOCIALES	CULTURE	JEUNESSE	SPORT	VOIRIE	Economie	Tourisme	Administration générale
Résultat 2014	- 130 462,00 €	- 467 659,00 €	- 178 481,00 €	- 216 682,00 €	- 30 655,00 €	60 481,00 €	- 214 851,00 €	- 1 084 845,46 €
BP 2015	-98 714,43 €	-504 126,40 €	-207 668,00 €	-184 989,00 €	-102 700,00 €	-133 569,00 €	-260 831,00 €	-1 136 707,00 €
Variation	31 747,57 €	-36 467,40 €	-29 187,00 €	31 693,00 €	-72 045,00 €	-194 050,00 €	-45 980,00 €	-51 861,54 €

Détail du financement des opérations 2015 (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2015
198	Acquisition matériel	30 823,00 €	7 702,00 €	- €	23 121,00 €
214	Piscine	4 836 051,00 €	2 922 436,00 €	796 646,00 €	1 116 969,00 €
215	SIG	26 960,00 €	4 420,00 €		22 540,00 €
222	Pôle santé	183 560,00 €	303 227,00 €		
239	communication	5 883,00 €	4 193,00 €		1 690,00 €
241	SCOT	29 849,00 €	44 694,00 €		
244	Centre de secours Bouère Ballée	175 262,00 €	141 364,00 €		33 898,00 €
247	Informatisation médiathèque	12 276,00 €	5 719,00 €		6 557,00 €
249	Matériel salle sport Meslay	1 500,00 €	650,00 €		850,00 €
250	Mobilier réseau lecture	12 000,00 €	8 427,00 €		3 573,00 €
251	Centre de secours Meslay	562 877,00 €	417 514,00 €		145 363,00 €
252	Réhabilitation thermique Salle sport Meslay	211 711,00 €	185 978,00 €		25 733,00 €
253	Chaufferie Bois	40 000,00 €	66 648,00 €		
254	Etude Accompagnement Régional	145 000,00 €	116 000,00 €		29 000,00 €
255	Equipement multimédia	7 200,00 €	2 695,00 €		4 505,00 €
256	Equipement médiathèques	13 660,00 €	8 355,00 €		5 305,00 €
257	VOIRIE 2015	50 000,00 €	8 000,00 €		42 000,00 €
258	Logiciel ressources Humaines	30 000,00 €	4 921,00 €		25 079,00 €
					- €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		6 374 612,00 €	4 252 943,00 €	796 646,00 €	1 486 183,00 €

Détail du financement des opérations 2015 (Budget Tourisme)

BUDGET TOURISME					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2015
11	Equipement Base Loisirs Chesnaie	2 350,00 €	- €		2 350,00 €
13	Accueil camping cars	6 918,00 €	57,00 €		6 861,00 €
17	Matériel VVNJ	1 050,00 €	- €		1 050,00 €
24	Swin golf	- €	- €		- €
26	Réhabilitation Sanitaire Villiers	- €			- €
27	Signalétique	- €	- €		- €
29	Panneaux pédagogiques Bellebranche	- €	- €		- €
34	Réhabilitation bâtiment voile Chesnaie	33 570,00 €	5 885,00 €		27 685,00 €
37	Amgt emplacements camping Villiers	7 748,00 €	- €		7 748,00 €
38	Amgt locaux site Observ Astronom	- €	- €		- €
40	signalétique Randonnées	5 000,00 €	2 470,00 €		2 530,00 €
42	Signalétiques camping Villiers	300,00 €			300,00 €
43	Mobil Homes Chesnaie		- €		- €
46	Parcours pêche	- €	1 331,00 €		
47	Travaux Moulin Cavier	3 600,00 €	591,00 €		3 009,00 €
48	Amgt parcours pêche Villiers	5 500,00 €	- €		5 500,00 €
49	Borne camping car Villiers	6 655,00 €			6 655,00 €
50	Amgt site la chesnaie		440,00 €		
51	Réhabilitation sanitaire camping chesnaie	12 000,00 €	3 600,00 €		8 400,00 €
52	Achat terrain la chesnaie	3 450,00 €	- €		3 450,00 €
53	Terrasses la chesnaie	33 000,00 €			33 000,00 €
		121 141,00 €	14 374,00 €	- €	108 538,00 €

Détail du financement des opérations 2015 (Budget Environnement)

BUDGET DECHETTERIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2015
73	Matériel roulant	360 000,00 €		300 000,00 €	60 000,00 €
75	Espaces propreté	57 500,00 €	7500		50 000,00 €
76	Prévention	5 500,00 €			5 500,00 €
80	Matériel équipement	- €			- €
68	Bâtiment technique	- €			- €
78	Amgt paysager déchetterie Bouère	66 000,00 €	35 700,00 €		30 300,00 €
81	Equipement RI	85 200,00 €	24 000,00 €		61 200,00 €
		574 200,00 €	67 200,00 €	300 000,00 €	207 000,00 €

ETAT DES AVANCES DU BUDGET PRINCIPAL

Avances du budget principal aux budgets annexes. SITUATION AU 31 décembre 2015

Budgets	Total au 31 décembre 2013	Mouvements 2014	Total au 31 décembre 2014	mouvements 2015 prévisionnels	Totaux à fin décembre 2015
Economie	- €		- €	49 476,58 €	49 476,58 €
ZI du Fresne	180 467,11 €	131 523,67 €	311 990,78 €	17 085,00 €	329 075,78 €
ZA du Clos Macé	116 477,48 €	29 415,75 €	87 061,73 €		87 061,73 €
ZA la Chalopinière	46 825,11 €	- €	46 825,11 €		46 825,11 €
ZA Villiers	4 783,36 €	- €	4 783,36 €	39 505,70 €	44 289,06 €
Déchetterie	57 243,75 €	38 162,50 €	19 081,25 €	- €	- €
Za Ballée	- €	- €	- €		
TOTAL	405 796,81 €	63 945,42 €	469 742,23 €	106 067,28 €	556 728,26 €

ETAT DES Provisions (au 31 décembre 2014)

Provisions SITUATION PROVISoire AU 31 décembre 2015

Budgets	Total au 31 décembre 2013	Mouvements BP 2014		Total au 31 décembre 2014	Mouvements BP 2015		Total au 31 décembre 2015
		Dotations au cpte 6815 ou 6817	Reprises aux cptes 7815 et 7817		Dotations au cpte 6815 ou 6817	Reprises aux cptes 7815 et 7817	
PRINCIPAL	1 141,54 €	18 691,46 €	16 204,18 €	3 628,82 €	400,00 €	1 300,00 €	2 728,82 €
ECONOMIE	33 114,73 €	- €	- €	33 114,73 €	6 900,00 €	40 000,00 €	14,73 €
DECHETTERIE	22 151,48 €	6 458,00 €	11 565,77 €	17 043,71 €	20 710,00 €	37 506,00 €	247,71 €
ASSAINISSEMENT	8 543,79 €	- €	2 149,96 €	6 393,83 €	4 315,00 €	4 315,00 €	6 393,83 €
TOTAL	64 951,54 €	25 149,46 €	29 919,91 €	60 181,09 €	32 325,00 €	83 121,00 €	9 385,09 €

SYNTHESE

Masses budgétaires:

Fonctionnement : 9 M€

Investissement : 13,8 M€

dont 7,6 M€ de Travaux et Equipements

Un autofinancement global de 2 M€ sur l'ensemble des budgets

CONSOLIDATION DES BUDGETS

Budget	Fonctionnement			Investissement			Bilan global
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Bilan	
Budget principal	5 610 612,33 €	5 610 612,33 €	- €	10 508 277,84 €	10 508 277,84 €	- €	- €
ECONOMIE	484 867,00 €	484 867,00 €	- €	1 390 891,67 €	1 390 891,67 €	- €	- €
Tourisme	639 618,00 €	639 618,00 €	- €	152 341,00 €	152 341,00 €	- €	- €
Budget Guiterrière/Bouère/Gr ez	631 151,45 €	631 151,45 €	- €	671 501,56 €	671 501,56 €	- €	- €
Budget ZA Ballée	9 290,00 €	33 324,98 €	24 034,98 €	32 000,00 €	48 987,11 €	16 987,11 €	41 022,09 €
Budget ZA Villiers	7 327,00 €	7 327,00 €	- €	45 075,56 €	45 075,56 €	- €	- €
ZA Chalopinière	87 809,32 €	87 809,32 €	- €	131 372,43 €	131 372,43 €	- €	- €
ZA du Clos Macé	134 261,44 €	134 261,44 €	- €	- €	- €	- €	- €
ZA St Loup	897,00 €	897,00 €	- €	2 000,00 €	6 819,85 €	4 819,85 €	4 819,85 €
SPANC	17 010,00 €	17 010,00 €	- €			- €	- €
ASSAINISSEMENT	100 750,00 €	204 187,30 €	103 437,30 €	44 075,00 €	70 645,89 €	26 570,89 €	130 008,19 €
DECHETS	1 351 961,46 €	1 351 961,46 €	- €	853 926,90 €	853 926,90 €	- €	- €
TOTAUX	9 075 555,00 €	9 203 027,28 €	127 472,28 €	13 831 461,96 €	13 879 839,81 €	48 377,85 €	175 850,13 €



- **Après avoir pris connaissance de l'ensemble du projet du Budget Primitif 2015, le Conseil Communautaire passe au vote ;**

I - VOTE DES TAUX 2015

Par :

- 36 votants
- 36 voix Pour
- 0 abstention
- 0 voix Contre

Ainsi à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire :

- ✚ **Fixe comme suit les taux 2015 à savoir :**
 - Cotisation Foncière des Entreprises : 25.42 %
 - Taxe d'habitation : 11.20 %
 - Taxe foncière non bâti : 1.81 %

II - VOTE DU BUDGET 2015

Par :

- 36 votants
- 36 voix Pour
- 0 abstention
- 0 voix Contre

Ainsi à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire :

- ✚ **Valide le Budget Primitif 2015 tel que présenté.**

➤ **DIVERS – Communes nouvelles**

- Le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il a été interpellé par Jean-Luc Landelle, maire de Chémeré le roi, qui a été contacté par les communes voisines du territoire des Coëvrons sur la question des communes nouvelles. Il invite les Communes à réfléchir à cette thématique de Communes Nouvelles en rappelant les enjeux financiers à savoir, 2014 = moins 1 070 000€ de dotations sur le territoire et une perte cumulée des années 2016 et 2017 de 1.8 million d'euros sur le territoire du pays de Meslay-Grez. - Il propose l'accompagnement de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez pour toutes initiatives qui concourraient à lancer la réflexion pour faire en sorte que le territoire de la CCPMG reste un territoire attractif, notamment pour répondre aux objectifs définis dans le SCoT, ce qui passe par la mise en place ou le maintien de services.

- Norbert Bouvet, conseiller général, précise qu'il ne peut qu'encourager l'ensemble des Communes à réfléchir à cette proposition devant cet enjeu de taille qui est l'organisation administrative en lien direct avec le volet financier devant permettre d'amortir la baisse très forte de dotations.

- Franck Legeay, précise qu'il faudrait ne pas se focaliser que sur les Communes Nouvelles mais travailler à la mutualisation.

- Le Président confirme que l'idéal serait de travailler sur les deux axes.

- Gustave Langlois rappelle que l'enveloppe des dotations au niveau national est une enveloppe normée qui ne sera pas extensible.

- Le Président rappelle que lors de la « fusion » des trois entités en 2004, la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez qui avait vu le jour a bénéficié d'une bonification de sa dotation de 100 000 euros, dotation dont elle a toujours aujourd'hui les retombées. D'autres territoires qui ont mis plus de temps à s'organiser n'ont pas bénéficié de cette bonification, exemple des Coëvrons qui ont perdu 400 000€. Le rôle des élus est d'imaginer l'avenir, de mettre les moyens en place pour s'organiser pour un développement de l'attractivité du territoire.

La séance est levée à 23h20

Procès-Verbal du conseil communautaire du 24 mars 2015– signature par voie délibérative

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BALLEE	Mersch	Emmanuel	
BALLEE	Hubert	Sébastien	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Avallart	Pierre	
BOUERE	Mahieu	Céline	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
COSSE EN CHAMPAGNE	Herbert	Christian	
EPINEUX LE SEGUIN	Cottureau	Michel	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	Perthué	Evelyne	
GREZ EN BOUERE	Gaudin	Joseph	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTE	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Pennel	Ludovic	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Launay	Noëlle	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Monneret	Françoise	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Ragainé	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINTE BRICE	Boisseau	André	
ST CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
ST LOUP DU DORAT	Bréhin	Jean-Claude	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Frégné	Cécile	